



FUCEC - TOGO
INSTITUTION FAITIERE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2022

VOTRE
INSTITUTION
DE **1^{er}** **CHOIX !**
Ensemble pour le Meilleur

La Force d'un Réseau

Siège Social : Bretelle Bè - Klikame Attikoumé; 01 BP : 3541 Lomé 01 Tél : (00228) 22 21 06 32 / 22 22 25 75
Fax : (00228) 22 20 92 72 E-mail : reseau@fucec-togo.com | Site web : www.fucec-togo.com

JUIN 2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2022

JUIN 2023

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	7
I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO	9
1.1. Historique de la Fucec-Togo.....	9
1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.....	11
1.3. Pratiques coopératives.....	14
II. ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2022.....	14
2.1. Gouvernance.....	14
2.1.1. Les activités de l'Assemblée Générale	14
2.1.2. Les activités du Conseil d'Administration	14
2.1.3 Les activités du Comité de crédit	15
2.1.4 Les activités du Conseil de surveillance.....	17
2.2. Evolution de la situation financière.....	20
2.3. Prestations offertes aux Coopec	21
2.3.1 Les assistances diverses de la Fatière aux Coopec	21
2.3.2. L'appui de la Fatière aux Coopec sur le plan institutionnel.....	22
2.3.3 L'appui de la Fatière aux Coopec sur le plan organisationnel.....	22
2.3.4 Innovations en cours concernant les services offerts.....	22
2.4. Activités sociales	23
2.4.1 Dimension 1: ciblage des pauvres et des exclus.....	23
2.4.2 Dimension 2: adaptation des produits et services.....	23
2.4.3 Dimension 3: bénéfices pour les membres.....	23
2.4.4 Dimension 4: responsabilité sociale	23
2.5. Mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT)	24
2.5.1 Organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	24
2.5.2 Actions de formation et de sensibilisation du terrorisme menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme	25
2.5.3 Déclaration des opérations suspectes (DOS) - Déclaration des transactions en Espèces (DTE)	25
2.5.4 Réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales.....	26
2.5.5 Autres activités menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.....	26
2.5.6 Principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en oeuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.....	26
2.5.7 Activités prévues pour l'année 2023 en matière de LBC/FT	27
2.6. Changements survenus dans l'organisation	27

2.7. Relations avec les autorités de contrôle	27
2.8. Activités avec les partenaires.....	28
2.8.1 Le projet d'appui à la filière Céréalière au Togo	28
2.8.2 Le partenariat avec ADA	28
2.8.3 Le partenariat avec GIZ	29
2.8.4 Le partenariat avec AGRO-DR	29
2.8.5 Le partenariat avec MIFA	30
2.8.6 Le partenariat avec le FNFI	30
2.9. Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres.....	30
2.10. Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement	30
2.11. Difficultés rencontrées	30
 III. LES PERSPECTIVES.....	 31
 IV ETATS FINANCIERS.....	 33
 V. ANNEXES.....	 57
 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	 87

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	DEFINITIONS
ADA	Appui au Développement Autonome
AGRO-DR	Association de Groupe de Développement Rural
APSPD	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
AVSF	Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAS-IMEC	Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CONAUDEC	Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit
CBU	Commission Bancaire de l'UMOA
CIF	Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CEE	Crédit Epargne avec Education
DID	Développement International Desjardins
DAIR	Direction de l'Audit Interne du Réseau
ENR	Evaluation Nationale des Risques
F CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FECECAM	Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
FUCEC-TOGO	Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo
LA FINAD	La Financière d'Afrique de l'Ouest
FNFI	Fonds National de la Finance Inclusive
FFH	Freedom From Hunger
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MIFA	Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture
OAM	Opti Assets Management
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PAR	Portefeuille à Risque
PNPER	Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural
PROFADEL	Programme Francophone d'Appui au Développement Local
SFD	Système Financier Décentralisé
SYSCOFOP	Système de Collecte de Fonds sur Place
SIG	Système d'Informations et de Gestion
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
USAID	United States Agency for International Development
WOCCU	World Council of Credit Union

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Que de chemin parcouru ! Du Conaudec en passant par la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo pour aboutir à la Fatière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo aujourd'hui. Il y a de cela plus de 53 ans que la FUCEC-TOGO tisse sa toile dans la finance inclusive à travers les institutions de base. Les Coopec du réseau continuent d'offrir aux membres un service sûr, fiable et de qualité. La proximité géographique et psychologique avec ceux-ci reste un atout formidable. Les études ont démontré que les institutions coopératives d'épargne et de crédit ont une capacité de survie nettement plus prononcée que celle des entreprises privées. Aussi connaissant l'engagement de tous les instants des acteurs impliqués dans cette merveilleuse aventure, le doute ne m'habite guère que nous sommes sur le droit chemin pour un développement autocentré et auto-entretenu pour un mieux-être collectif.

Cette voie royale de progrès continu constitue la boussole de la Fucec-Togo, une institution engagée à améliorer le quotidien dans la vie des personnes et des communautés. Pour ce faire, l'écoute des besoins non résolus des membres pour y apporter les réponses appropriées, l'innovation, l'accessibilité des offres de produits d'épargne et de crédit, l'ingénierie financière doivent permettre de garder le cap pour prendre toute notre place. Il nous faut assumer davantage notre responsabilité d'être une alternative crédible d'inclusion financière du plus grand nombre. Le nombre fera toujours notre incroyable force.

Le membre a hissé notre institution à une place importante dans l'économie et le social de notre pays. Que de défis relevés grâce à sa fidélité et à celle des autres usagers, à l'engagement des dirigeants et au dévouement du personnel ! Qu'ils en soient remerciés.

Nos partenaires ne sont pas du reste. L'Etat Togolais, ADA, GIZ, BFT, CAGECFI et notre Confédération ont leur part dans notre cheminement. Sans eux, bien de choses auraient été réalisées avec retard et difficultés.

L'environnement de la microfinance évolue. Le réseau doit se donner les moyens pour pouvoir y répondre. La mise sur le marché des services financiers et non financiers numériques notamment l'expérimentation réussie du Mobile Banking avec le partenariat des Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM) et son déploiement dans un proche avenir au sein de l'ensemble des institutions du réseau, nous conforte dans l'idée de la prise en compte des besoins du membre. La digitalisation des opérations, le mobile Banking demeurent des impératifs des temps modernes si nous voulons nous inscrire dans la performance institutionnelle.

Il nous reste à travailler et à organiser une veille en matière de sécurité. Les cybercriminels à l'autre bout de la planète, ne dorment pas. La sécurité des opérations est primordiale. Nous devons veiller plus que par le passé à l'intégrité des opérations au niveau de chaque entité.

Nous devons gagner le pari du financement agricole soutenu par la digitalisation des processus. Le monde agricole est notre biotope naturel et personne ne devrait nous y damer le pion.

Comme institution de référence de la microfinance au Togo, la Fucec-Togo doit maîtriser sa croissance en relevant les défis de performance, et en se conformant à tous égards aux exigences réglementaires. Ensemble, nous gagnerons le pari de l'inclusion financière. « Ensemble » plus qu'un mot c'est un état d'esprit qui constitue à lui seul, l'incroyable force de notre réseau. La Fucec-Togo est un héritage que nous nous attelons à préserver, à pérenniser afin de le transmettre aux générations futures.

Essossimanadada DADANEMA

Le présent rapport couvre l'exercice clos le 31 décembre 2022 et se décline dans les rubriques suivantes :

- Présentation de la Fucec-Togo : historique, environnement socio-économique durant l'exercice 2022, les pratiques mutualistes ou coopératives ;
- Activités réalisées durant l'exercice 2022 : la gouvernance du réseau, les prestations offertes aux Coopec, les innovations concernant les services offerts, les activités sociales, la mise en œuvre des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les relations avec les autorités de contrôle, les activités avec les partenaires, l'évolution de la situation financière du réseau, les changements intervenus dans l'organisation, les difficultés rencontrées, l'analyse des affiliations et des désaffiliations d'institutions membres sur l'exercice 2022, la liste des autres institutions financières auprès desquelles les placements sont effectués ou qui ont octroyé des financements au réseau ;
- Perspectives;
- Etats financiers;
- Annexes.

I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO

1.1. Historique de la Fucec-Togo

Acteur majeur des SFD au Togo, la Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) est agréée par le Ministre en charge des finances suivant arrêté N°345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008 modifiant l'arrêté n°155/MEF/DE/CAS-IMEC du 26 novembre 1997 et inscrite sous le numéro T/1/GFLM/97/0001A sur le registre des SFD. La toute première Caisse d'entraide a été l'initiative d'un volontaire américain, James Winter en mission au centre rural agricole de Kougnohou auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. De proche en proche, des bénévoles togolais regroupés dans un Comité National des Unions pour le Développement de l'Épargne et de Crédit (Conaudec) créé à cet effet en 1969, ont repris et fait aboutir cette initiative en poursuivant l'expansion des Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) sur le territoire national. En 1983, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a été portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales en remplacement du Conaudec.

Pendant plus d'une décennie, notre réseau a principalement bénéficié de l'appui technique du World Council of Credit Unions (WOCCU) sur financement de l'USAID. En avril 1994, du fait de la dégradation de la situation politique au Togo, l'USAID a suspendu ses interventions dans le pays. Cette suspension de la coopération américaine a eu pour conséquence le retrait non planifié du WOCCU à titre d'agence d'exécution et l'arrêt de toute subvention à un moment où l'autosuffisance opérationnelle de l'institution était de moins de 40%. Ce retrait non préparé du principal bailleur de fonds a eu des répercussions négatives sur la viabilité technique et financière du réseau.

La Fucec-Togo a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En effet, en juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo, par changement de dénomination est devenue la Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faîtière organisée en deux étages :

- Au niveau local, les Coopec : elles ont essentiellement pour rôle la mobilisation des épargnes de leurs membres et l'octroi des crédits à leur profit à partir des épargnes mobilisées. Les Coopec du réseau Fucec-Togo sont implantées aussi bien en milieu rural, périurbain qu'urbain suivant le lien commun d'identité et d'objectif qu'elles se donnent.
- Au niveau national, la Fucec-Togo : elle est l'émanation des Coopec regroupées en une Union Nationale issue de la restructuration de la Fédération en juin 2001, répondant ainsi à un souci d'une plus grande efficacité au service de ses membres. Elle s'attèle à soutenir le développement pérenne et rentable des Coopec, à protéger leurs intérêts et à favoriser la réalisation de leurs objectifs en leur fournissant des services professionnels communs en matière de formation, d'éducation coopérative, de financement, d'inspection, de vérification, de conseils en gestion, de représentation, etc...

La Fucec-Togo agit en qualité d'organisme de coordination, de surveillance et de contrôle des Coopec affiliées. Les valeurs sur lesquelles le réseau se fonde particulièrement pour réaliser sa vision et remplir sa mission sont l'importance des membres, le professionnalisme, l'intégrité, l'équité-justice et la solidarité.

En effet, à nos yeux, sans les membres, notre entreprise n'existe pas. Car il n'y a pas de Coopec sans membres, il n'y a pas de Faîtière sans Coopec et il n'y a pas de réseau sans Coopec.

Le service aux membres reste le socle et la justification de la présence des agents dans l'entreprise et ils doivent les servir absolument avec professionnalisme et célérité car le personnel a pleine conscience qu'ils sont la pierre angulaire du développement de notre entreprise. Les dirigeants et le personnel sont imprégnés de la culture de l'excellence, de l'esprit de travail en équipe et veillent constamment à observer une éthique professionnelle dans la prestation des services et le comportement. Les politiques et procédures sont respectées et s'appliquent sans discrimination à tous, dirigeants, personnel et membres de nos institutions dans un esprit de totale égalité. Aucune institution du réseau n'est forte seule. Ensemble, nous constituons l'incroyable force de la coopération et représentons la force du réseau. Le réseau se fixe des objectifs clairs et les réalise notamment par la croissance du portefeuille, sa qualité, la mobilisation de l'épargne et la rentabilité des opérations. Le réseau fait preuve d'innovation et offre des produits et services adaptés aux besoins des membres et aux meilleures conditions. Lorsqu'on nous confie des ressources et des tâches, nous rendons compte du moment et de la façon dont ces ressources sont utilisées et ces tâches accomplies. Ce sont là les valeurs auxquelles notre réseau croit et s'applique à traduire dans ses opérations.

La Fucec-Togo à travers les Coopec a fait de l'épargne préalable, la condition d'accès au crédit mais a expérimenté depuis 1996 une approche alternative pour lutter contre la pauvreté en faisant du crédit un sillon devant conduire à l'épargne. Le produit issu de cette expérience, développé par Freedom From Hunger (FFH) et appelé communément dans le réseau, Crédit Epargne avec Education (CEE) ou Caisse Villageoise ailleurs, est exclusivement destiné aux femmes pauvres du milieu rural et semi-urbain.

Le réseau offre également des services financiers et non financiers aux jeunes à travers deux produits : le YouthStart et le YouthEspoir.

- Depuis le 30 novembre 2012, le YouthStart destiné aux jeunes de 12 à 24 ans permet de leur assurer une éducation financière et la mobilisation de la petite épargne.
- A partir d'octobre 2015, le YouthEspoir permet de financer des jeunes artisans de 18 à 35 ans qui veulent monter leur atelier ou renforcer leurs activités, après leur avoir donné une éducation financière.

La capacité de mobilisation de l'épargne, le niveau important de crédits accordés, les nombreux programmes développés sont autant d'atouts pour le réseau Fucec-Togo pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans notre pays. Le réseau Fucec-Togo a certainement atteint son objectif en matière de mobilisation de l'épargne. Son véritable défi, celui de son avenir, reste une plus grande rentabilisation et une sécurisation accrue des ressources mobilisées à travers une gestion plus professionnalisée des Coopec de base et de la Caisse Centrale de la Faltière.

Au 31 décembre 2022, la Fucec-Togo compte trente-cinq (35) Coopec affiliées et une structure Faltière. A cette date, en termes combinés, les principaux indicateurs caractéristiques du réseau se résument comme suit :

Indicateurs	2022	2021	Variations	PAR
Nombre de membres	1 285 913	1 205 821	6,65%	
Encours d'épargne	124 637 005 185	110 768 708 888	12,52%	
Encours de crédit	98 057 083 997	77 089 858 189	27,20%	
Encours en retard de plus de 90 jours	2 365 291 613	2 246 226 790	5,30%	2,41%
Encours en retard de plus de 30 jours	3 327 935 982	3 220 998 128	3,32%	3,39%
Encours en retard de plus de 1 jour	5 972 944 155	4 318 136 570	38,32%	6,09%
Résultat combiné	1 484 417 508	1 615 387 149	-8,11%	
Total fonds propres combinés	37 289 721 016	34 511 240 410	8,05%	
Total Actif combiné	166 983 640 009	151 027 038 782	10,57%	

S'agissant de la Faïtière proprement dite, les principaux indicateurs caractéristiques se présentent au 31 décembre 2022 comme suit :

Indicateurs	2022	2021	Variations	PAR
Nbre de membres (institutions de base)	35	35	0,00%	
Encours d'épargne	20 771 894 572	16 631 888 059	24,89%	
Encours de crédit	8 901 012 460	3 910 962 003	127,59%	
Encours en retard de plus de 90 jours	0	3 777 619	-100,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 30 jours	0	3 777 619	-100,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 1 jour	25 614 631	3 777 619	578,06%	0,29%
Résultat	-229 096 163	21 739 347	-1153,83%	
Total fonds propres	7 377 586 755	6 688 621 795	10,30%	
Total fonds de sécurité	4 836 238 580	4 224 165 959	14,49%	
Total Actif	29 138 924 401	24 342 378 122	19,70%	

1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2022

Contrairement à 2021, l'année 2022 a été marquée par la levée des mesures de restriction liées à la pandémie de la COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine sans oublier les foyers de tension dans divers autres endroits du monde. Dans cet environnement difficile, on peut relever :

➤ *Au plan international,*

- Un ralentissement de l'économie mondiale dû à l'invasion de l'Ukraine par la Russie avec un taux de croissance de 2,9% à fin 2022 contre 5,7% à fin 2021. Alors que les répercussions économiques du choc de la pandémie de Covid-19 étaient en passe de se dissiper, la guerre en Ukraine non seulement a ralenti la croissance mondiale mais aussi a créé une forte inflation jamais connue depuis plusieurs décennies dans toutes les économies du monde. Le taux d'inflation (moyenne annuelle) dans le monde est à 8,8% à fin 2022 selon le FMI ;
- la mort de la Reine d'Angleterre, Élisabeth II, le 08 septembre et sa succession par le Roi Charles III ;
- la réélection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République Française le 24 avril ;
- l'organisation par le Qatar de la coupe du monde de football du 20 novembre au 18 décembre.

➤ *plus près de nous, dans la zone UMOA :*

- la reprise de la croissance impactée négativement par la crise de l'inflation mondiale. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), dans sa publication de janvier 2023 «malgré la confluence de multiples chocs, les cinq régions africaines ont enregistré une croissance positive en 2022». Toutefois, pour la zone Afrique de l'Ouest, «les estimations montrent un ralentissement de la croissance qui passerait de 4,4 % en 2021 à 3,6 % en 2022, reflétant les ralentissements en Côte d'Ivoire et au Nigeria, les deux grandes économies de la région» ;
- les répercussions négatives de la conjoncture internationale défavorable, subies de plein fouet par les Etats. Malgré la résilience des économies, la zone a enregistré une hausse des prix, en particulier celle des produits alimentaires, qui a sensiblement renchéri le coût de la vie des populations, notamment les groupes vulnérables. Ainsi, la zone UEMOA a enregistré un taux d'inflation estimé à 7,5% en 2022

contre 3,6% en 2021, du fait essentiellement de la persistance des tensions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers ;

- la situation d'insécurité née des attaques terroristes dont font objet certains pays où sont basés les réseaux membres de la Confédération CIF avec son lot de perte en vies humaines et de nombreux déplacés. Cette situation a eu des répercussions sur le bon fonctionnement et la réalisation des activités de microfinance dans ces pays ;
- le clap de fin pour l'opération militaire française au Mali : les derniers soldats français de Barkhane encore présents au Mali ont quitté le pays le 15 août, mettant fin à neuf (9) années d'opération militaire visant à éradiquer le terrorisme dans la région.

➤ **au plan national :**

- l'impact sur notre économie des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la guerre Russie/Ukraine notamment la tension inflationniste qu'elles ont générée ;
- le ralentissement de la croissance après un rebond post-COVID en 2021 en raison des perturbations liées à la guerre en Ukraine entraînant une baisse des recettes d'exportation et une augmentation du coût de la vie partiellement compensée par l'augmentation des dépenses publiques ;
- la forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ayant conduit l'inflation globale à atteindre son niveau le plus élevé en 20 ans, soit 7,6 %, en 2022, ce qui a contribué à un ralentissement significatif des dépenses de consommation ;
- l'augmentation des coûts de l'énergie et des engrais ayant eu un impact négatif sur le secteur agricole. Dans ce contexte, l'extrême pauvreté a augmenté pour atteindre 30,6% au niveau national et 45,9% dans les zones rurales ;
- l'insécurité croissante dans la région des savanes et l'inflation qui ont conduit le gouvernement à engager des dépenses d'urgence dans le budget 2022 révisé, relatives notamment aux subventions plus élevées pour les engrais et le carburant, aux exonérations fiscales, aux augmentations de salaires et de pensions dans le secteur public, s'élevant à 1,3% du PIB, ainsi qu'à de nouvelles dépenses d'investissement à des fins de sécurité s'élevant à 2% du PIB. Ces mesures d'urgence ont contribué à l'augmentation du déficit budgétaire à 8,3% du PIB en 2022, contre 4,8 % en 2021.

Au plan interne du réseau :

- la poursuite de la correction des insuffisances des missions de contrôle de la Faïtière par la CBU, la CIF et le Commissaire aux comptes notamment ;
- la tenue des réunions statutaires des organes d'administration, de gestion et de contrôle à la Faïtière et dans les institutions de base et la tenue des assemblées générales à la faveur de la levée des mesures barrières édictées par les Autorités ;
- la participation aux activités de la CIF et de LA FINAO ;
- la participation aux réunions organisées par la BCEAO avec la tutelle, l'Association professionnelle des SFD du Togo et les institutions relevant de l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD. Il s'agit de rencontres organisées et présidées par la BCEAO pour faire le point sur l'évolution du secteur ;
- l'organisation de sessions de formation sur le manuel de contrôle interne, le dispositif LBC/FT, la gestion efficace des comptes dormants, la comptabilité des SFD selon le référentiel comptable spécifique des SFD au profit des cadres et employés du réseau ;
- le démarrage de la digitalisation des collectes Syscofop avec la solution BFT (Benin FinTech);

- le suivi des activités du processus de rattachement de la Coopec Plaine de Mò, sans agrément, à la Coopec Bilimon : ce rattachement a été effectif le 02 avril 2022 par la transformation de la Coopec Plaine de Mò en une agence de la Coopec Bilimon ;
- la tenue de l'atelier de partage sur la convention de partenariat entre GIZ et la Fucec-Togo sur le financement du secteur agricole à Kpalimé du 02 au 03 mars 2022 ;
- la tenue de l'atelier d'évaluation à mi-parcours du plan d'affaires en cours du réseau du 22 au 24 mars 2022 à Kpalimé ;
- la participation de la DSIT au séminaire sur la transformation digitale à travers la présentation des différents outils qu'offre le Microsoft 365 à savoir : la Gestion Electronique des Documents (G.E.D), le SharePoint ou outil de collaboration, le Ms Teams, la Ms Data Project et autres... Ce séminaire a été organisé par la société ST Digital le 29 mars 2022 ;
- l'appui aux Coopec pour l'organisation et la tenue des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 sur la période du 31 mai au 12 juin 2022. La Faière a tenu son AGO le 16 juin 2022 et une AGE le 17 juin 2022 pour la modification des textes internes du réseau ;
- l'organisation du 08 au 12 août 2022 à Kpalimé d'un atelier de diffusion et d'appropriation des conclusions de l'étude sur la redynamisation de la gestion du crédit dans les réseaux de la CIF. Quatorze (14) Coopec dont les onze (11) Coopec sous article 44 y ont participé ;
- la réalisation de missions de diagnostic du portefeuille de crédit des Coopec Tsévié et Gaieté- Sokodé ;
- l'organisation le 24 septembre 2022 d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'IMF LE PAPILLON à la suite de la levée de l'administration provisoire par arrêté N°157/MEF/SG/CAS-IMEC du 06 août 2021 pour la mise en place des organes d'administration, de gestion et de contrôle conformément aux dispositions réglementaires ;
- la participation du Directeur Général et du Chef service en charge du crédit agricole à la rencontre annuelle de Proxfin ;
- la participation à l'atelier sur la finance digitale organisé par GIZ sur les enjeux, les risques et les perspectives en termes d'offre et gestion des services digitaux ;
- la participation de deux agents du réseau à la formation sur les outils CAMELI et TEERIBEC dans le cadre de l'évaluation financière et réglementaire des institutions de micro finance, du 04 au 15 juillet 2022 à Ouagadougou ;
- la coordination des activités du Comité de suivi du projet de construction du siège de la Coopec Ave ;
- le suivi des activités des plans de redressement des Coopec fragiles : treize (13) Coopec en insuffisance de fonds propres sont dotées chacune d'un plan de redressement comportant des activités et leviers dont la réalisation devra leur permettre de relever leur niveau d'activités et renouer avec la rentabilité. La Direction générale procède trimestriellement au suivi de la mise en œuvre desdits plans ;
- l'appui aux Coopec Ahépé et Kouvé dans le cadre de leur projet de fusion : le Conseil d'Administration de la Faière en sa session des 03 et 04 novembre 2022, a donné son accord de principe pour la suite de l'opération ; un comité de fusion composé de représentants des deux Coopec concernées et de la Direction Générale a été mis en place à cet effet ;
- la tenue de l'atelier annuel de planification du réseau exercice 2023 à Kpalimé du 24 novembre au 03 décembre 2022.

1.3. Pratiques coopératives

La Fucec-Togo en tant que réseau de coopératives d'épargne et de crédit, mise sur la formation des élus, du personnel, des membres et même du grand public pour le changement de comportement et le développement des compétences. Les formations et séances pédagogiques collaboratives organisées sur divers sujets au profit des différents acteurs du réseau représentent un privilège particulier lié à la nature de notre entreprise. Au sein du réseau, le pouvoir s'exerce de manière démocratique à tous les niveaux de prise de décision en respect du principe "une personne, une voix" sans aucune forme de discrimination. Chaque organe, dirigeant et technicien a la responsabilité de rendre compte. La Faïtière veille à ce que les Coopec respectent les principes coopératifs dans leur fonctionnement.

II. **ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2022**

2.1. **Gouvernance**

Au cours de l'exercice 2022, tous les organes de la Fucec-Togo ont accompli les tâches qui leur sont dévolues dans le cadre de leurs réunions périodiques.

2.1.1. **Les activités de l'Assemblée Générale**

Au cours des deux années précédentes, l'Assemblée Générale de la Fucec-Togo n'a pu tenir de réunion en raison des restrictions édictées par le Gouvernement togolais dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

En 2022, à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays, certaines de ces restrictions ont été levées et le gouvernement a autorisé la reprise des activités permettant ainsi aux institutions de tenir leurs Assemblées Générales. Ainsi, la Structure Faïtière a organisé le 16 juin 2022 son Assemblée Générale Ordinaire au titre des exercices 2019, 2020 et 2021. Le 17 juin 2022 une Assemblée Générale Extraordinaire a été organisée afin de modifier les textes internes du réseau.

2.1.2. **Les activités du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement normal et la bonne gestion de la Structure Faïtière et de l'ensemble du réseau Fucec-Togo conformément à la loi et aux textes internes du réseau. A cette fin, dans le cadre de ses réunions périodiques, il donne des orientations à la Direction Générale et organise le suivi des actions de celle-ci. Ainsi, au cours de l'exercice 2022, il a tenu au total six (06) réunions dont quatre (04) réunions ordinaires. En outre, le Conseil a procédé à deux (02) consultations à domicile de ses membres sur des questions urgentes. Il a ainsi assuré un suivi régulier de la mise en œuvre des activités prévues pour l'exercice 2022 et de l'exécution des budgets 2022. Ses sessions portent notamment sur :

- le rapport d'exécution globale du plan de travail 2021 ;
- le rapport d'exécution globale du budget 2021 ;
- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'organisation des Assemblées Générales ;
- les rapports trimestriels d'activités du Directeur Général ;
- les rapports budgétaires infra-annuels ;
- le suivi du projet d'acquisition d'un nouveau SIG confiée par la délégation de la CIF ;
- le suivi des activités de l'administrateur provisoire de la Coopec Solidarité ;
- le renouvellement des membres du comité ad hoc du fonds de sécurité de la Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption des mécanismes de motivation du personnel du réseau Fucec-Togo ;

- l'examen des demandes d'autorisation préalable des Coopec ;
- la modification du manuel de procédures administratives et financières de la Fucec-Togo et des Coopec du Réseau ;
- l'examen de la grille d'allocation de fonds d'assistance sociale aux Dirigeants élus du réseau Fucec-Togo ;
- les orientations sur l'harmonisation des remboursements de frais de réunion et de mission des dirigeants élus ;
- le suivi du projet d'écriture de l'histoire du réseau ;
- l'examen et l'adoption des procédures de gestion du dispositif de contrôle d'accès aux locaux et bureaux de la Structure Faïtière ;
- la modification de la grille d'allocation de fonds d'assistance sociale au personnel au sein du réseau ;
- le suivi des activités de la CIF ;
- l'autorisation de la sortie de biens de l'actif de l'institution à titre de régularisation ;
- l'examen et l'adoption du manuel de politiques et procédures de gestion des ressources humaines ainsi que des outils y afférents ;
- le relèvement du plafond des crédits aux agrégateurs ;
- l'avis du Conseil d'Administration sur le projet de fusion de la Coopec Ahépé et de la Coopec Kouvé ;
- les mesures d'accompagnement des employés proposées par le bureau des délégués du personnel ;
- la délibération sur la demande d'emprunt subordonné de la Coopec Bilimon sur le fonds de sécurité après avis du Comité Ad hoc ;
- l'examen et l'adoption du rapport d'évaluation à mi-parcours et de révision du plan d'affaires 2019-2023 ;
- l'examen et l'adoption du plan de travail et des budgets exercice 2023 ;
- l'examen et l'adoption du plan et du budget de la formation au titre de l'année 2023 ;
- la modification de la procédure de mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection et de vérification au sein de la Fucec -Togo relativement à la composition du comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

2.1.3. Les activités du Comité de Crédit

Au cours de l'année 2022, le Comité de Crédit conformément aux dispositions de l'article 15 du décret d'application de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés, a effectué les diligences liées à ses prérogatives en tant qu'organe de gestion de crédit de la Faïtière. Au total, quatre (04) réunions ont été tenues durant la période sous revue portant sur les activités suivantes :

- les déblocages de crédits de la Faïtière ;
- le suivi du portefeuille de crédit de la Faïtière ;
- le suivi des crédits sous visa de la Faïtière ;
- les déblocages de crédits des Coopec ;
- le suivi du portefeuille de crédit des Coopec ;
- le suivi des activités de recouvrement.

Les déblocages de crédits de la Faïtière

Au titre de l'exercice 2022, le Comité de Crédit de la Faïtière a étudié trente (30) demandes de refinancement provenant des Coopec TdE, Nyaménéko, Ahépé, Bilimon, Echoppe, Lumière, Katchéré, Sitsopé, Elavagnon, Lando, Kara, Novissi, Ceceao, Car-naolo, Cfae, Novissi, Afagnan, Kloto et Enyo. Tous ces crédits ont été accordés pour un montant total de 8 878 170 000 F CFA contre vingt-deux (22) demandes pour un montant total de 3 116 445 000 F CFA au titre de l'exercice précédent soit une variation à la hausse de 184,89%.

Le suivi du portefeuille de crédit de la Faïtière

Au 31 décembre 2022, l'encours de crédit de la Faïtière se chiffre à 8 901 012 460 F CFA contre 3 910 962 003 F CFA à fin décembre 2021 soit une variation à la hausse de 127,60%. Il s'analyse comme suit :

- Encours sains : 8 875 397 829 F CFA ;
- Encours en retard à 1 jour : 25 614 631 soit un PAR à 1 jour de 0,29% contre 0,10% à fin décembre 2021.
- Encours en retard à 30 et 90 jours sont tous nuls soit des PAR à 30 et 90 jours de 0,00% contre 0,10% à fin décembre 2021.

Le suivi des crédits sous visa de la Faïtière

Au cours de l'exercice 2022, le Comité Interne de Crédit de la Faïtière a recommandé 920 dossiers de crédit pour un montant total de 22 647 126 000 F CFA contre 775 dossiers de crédit visés pour un montant total de 16 132 160 000 F CFA sur l'exercice précédent soit une variation à la hausse en volume de 40,39%.

L'encours des crédits des Coopec ayant reçu l'avis technique de la Faïtière au 31 décembre 2021 se chiffre à 13 268 033 862 F CFA avec des PAR 1, 30 et 90 jour(s) de 6,03%, 4,84% et 2,34% contre des normes respectives de 10%, 5% et 3%.

Les débloquages de crédits des Coopec

Rubriques	Décembre 2021	Décembre 2022	Variation 2022/2021
Débloquages	93 329 308 000	118 233 087 000	26,68%

Sur l'année 2022, les Coopec ont débloqué 105 563 dossiers de crédits pour un montant de 118 233 087 000 F CFA contre en 2021, 95 700 dossiers de crédits pour un montant de 93 329 308 000 F CFA soit une variation à la hausse du volume débloqué de 26,68%.

Le suivi du portefeuille de crédit des Coopec du réseau.

Rubriques	Décembre 2021	Décembre 2022	Variation 2022/2021
Encours de crédits	77 044 475 821	98 028 747 246	27,24%

Le Comité de Crédit de la Faïtière au cours de ses réunions, prévoit toujours un point dans son ordre du jour sur l'évolution du portefeuille de crédit des Coopec. Ainsi au 31 décembre 2022, la situation du portefeuille de crédit des Coopec est de 98 028 747 246 F CFA contre 77 044 475 821 F CFA en 2021, soit une variation à la hausse de 27,24%.

Il se penche également sur la qualité de ce portefeuille. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, l'encours de crédit en retard d'au moins 1,30 et 90 jours a augmenté par rapport à son niveau de 2021.

Par contre, les radiations ont diminué. Le montant des pertes sur créances irrécouvrables en fin 2022 se chiffrent à 647 985 382 F CFA contre 803 969 891 F CFA en 2021, soit une diminution de 19,4%.

Rubriques	Décembre 2021		Décembre 2022		Variation 2022/2021 (volume)
	Volume	PAR	Volume	PAR	
Retard à 1 jour	4 314 358 951	5,60%	5 972 944 155	6,09%	38,5%
Retard à 30 jours	3 217 220 509	4,18%	3 327 935 982	3,39%	3,45%
Retard à 90 jours	2 242 449 171	2,91%	2 365 291 613	2,41%	5,5%

Les PAR 30 et 90 qui sont respectivement de 3,39% et 2,41% respectent les normes légales de 5% et 3%.

L'appui au recouvrement

Le suivi des activités de recouvrement dans les Coopec sur la base des contrats de performance définissant des objectifs annuels de recouvrement de ces dernières a été réalisé. Ces objectifs annuels sont fixés suivant les orientations de la CIF comme suit :

- 40% des impayés de plus de 90 jours à recouvrer par Coopec,
- 15% des crédits radiés sur les trois dernières années à recouvrer par Coopec.

Ainsi le suivi du consolidé des objectifs annuels de recouvrement du réseau Fucec-Togo, a permis d'obtenir, au titre de l'exercice 2022, les résultats retracés dans le tableau ci-après :

Eléments	Objectifs	Réalisations	Taux de réalisations
Impayés de + de 90 jours	382 811 485	296 932 565	77,57%
Encours radiés	228 188 726	159 468 320	69,88%

Il faut signaler également que les Coopec ont été appuyées dans le recouvrement des crédits hors de leurs zones d'intervention. Pour l'exercice 2022, les actions de l'agent de recouvrement de la Faltière ont permis de recouvrer pour le compte des Coopec un montant de 10 548 700 F CFA.

2.1.4. Les activités du Conseil de Surveillance

Conformément aux dispositions de la loi et des Statuts de la Fucec-Togo le Conseil de Surveillance a réalisé au cours de l'exercice sous revue, la vérification ou l'inspection des comptes, des livres et opérations de la Structure Faltière. Il s'est également chargé du contrôle du fonctionnement du Conseil d'Administration et du Comité de Crédit.

2.1.4.1. Contrôles effectués au titre de l'exercice 2022

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil de Surveillance a réalisé, conformément à son programme annuel d'activités, quatre (4) séances de contrôle consacrées :

- à la gestion des dépôts et de la trésorerie ;
- à la gestion des crédits ;
- à la comptabilité et au contrôle budgétaire ;
- à l'évaluation de la sécurité et du contrôle interne ;
- à l'examen de la gestion administrative et des pratiques coopératives ;
- à la gestion des stocks ;
- au suivi de la mise en œuvre des recommandations des contrôles antérieurs ;
- à la revue des différents rapports de la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) ;
- au dépouillement des boîtes à suggestions ;

- à l'analyse et l'adoption des programmes indicatifs d'inspection de la DAIR et des contrôles du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023.

Les constats majeurs à l'issue de ces vérifications sont les suivants :

- absence d'un dispositif d'évacuation du personnel en cas d'incendie à la Structure Faïtière ;
- Panne depuis 2021 du système d'alerte installé au niveau de la Caisse Centrale ;
- non mise à jour du fichier informatique tenant lieu de registre d'employeur de la Structure Faïtière ;
-

2.1.4.2. Le compte rendu des missions d'inspection et de vérification

La Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) rattachée au Conseil de Surveillance, a procédé à l'inspection complète de toutes les Coopec du réseau au titre de l'exercice 2022 conformément aux dispositions de l'article 113 de la Loi N°2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des SFD. Elle a également mené des missions spéciales sur demande de certaines Coopec ou pour investiguer sur des cas de malversations.

En outre, les comptes annuels des Coopec et de la Structure Faïtière ont fait l'objet de révision comptable. Ces missions ont été toutes sanctionnées par des rapports retraçant les constats et les recommandations.

Les constats majeurs à l'issue des missions d'inspection sont relatifs : à la dégradation accrue du portefeuille de crédit dans certaines Coopec ; au non-respect dans certaines Coopec des procédures d'acquisition dans le cadre de la réalisation de certains investissements au transport de fonds non sécurisé de la banque vers les Coopec ou entre les sites des COOPEC ; à la signature par des ressources non-habilitées des ordres de prélèvement sur le compte financier Caisse Centrale de certaines Coopec.

S'agissant des révisions des comptes, les constats majeurs qui en sont issus sont relatifs aux fonds propres cumulés du réseau dont le niveau permet globalement d'avoir un taux de capitalisation respectant la norme légale en la matière. Toutefois, sur les 35 Coopec membres du réseau, seize (16) Coopec ont des taux de capitalisation variant de 0,52 à 14,97%, et deux (2) sont à fonds propres négatifs.

2.1.4.3. La surveillance du fonds de sécurité

Les travaux de vérification du fonds de sécurité effectués par le Conseil de Surveillance ont relevé que le solde du fonds de sécurité à l'ouverture de l'exercice 2022 était de 4 224 165 959 FCFA contre un solde final du fonds dans les livres de la Structure Faïtière au 31 décembre 2022 s'élèvent à 4 836 238 569 FCFA.

Cette évolution est induite par les cotisations des membres qui s'élèvent à 367 193 241 FCFA en respect des modalités de constitution du fonds de sécurité prévues par la réglementation en vigueur, les intérêts sur dépôt à terme (DAT) comptabilisés pour le compte du fonds s'élevant à 256 144 004 FCFA et les agios prélevés sur les comptes financiers liés au fonds de sécurité qui se chiffrent à 264 312 FCFA.

2.1.4.4. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations dans le réseau

Conformément au point 1.2.1 de l'annexe à l'instruction n° 017-12-2010 portant organisation du contrôle interne au sein des SFD de l'UMOA, le conseil de surveillance a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe. Il en ressort ce qui suit :

❖ Au niveau des COOPEC

L'évaluation s'est faite dans le cadre des missions d'inspection réalisées par la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) dans les Coopec. Elle a porté sur les recommandations émises lors des missions d'inspection de 2021 et donne un niveau de réalisation acceptable au regard de la procédure de mise en œuvre des

recommandations des missions d'inspection et de vérification au sein de la Fuoc-Togo adoptée en décembre 2017.

Pour rappel, deux institutions du réseau avaient fait l'objet de missions de vérification de la part de la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU). Il s'agit de la Coopec Solidarité qui a reçu deux missions de la CBU du 27 août au 11 septembre 2018 et du 09 au 13 mars 2020 et de la Coopec Ave qui a reçu une seule mission du 1^{er} au 12 décembre 2014. La situation de la mise en œuvre des mesures correctives liées aux insuffisances relevées par les missions récentes se présente comme suit au 31 décembre 2022 :

N°	Coopec	Période de la mission	Nombre total de correctifs	Nombre (Taux)		
				Réalisés	En cours	Non Exécutées
1.	Solidarité	Du 27 août au 11 septembre 2018	86	59 (68,60%)	27 (31,40%)	00 (0,00%)
2.	Solidarité	Du 09 au 13 mars 2020	28	15 (53,57%)	10 (35,71%)	03 (10,72%)
3.	Ave	Du 1 ^{er} au 12 décembre 2014	79	76 (96,20%)	03 (3,80%)	00 (0,00%)

❖ **Au niveau de la Structure Fautière**

Le comité en charge du suivi des recommandations au niveau de la Structure Fautière a procédé à la fin de chaque trimestre au suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de la CBU et de la CIF notamment.

Les taux de mise en œuvre des dites recommandations se présentent comme suit au 31 décembre 2022 :

N°	Missions	Nbre de recommandations	Nombre (Taux)		
			Exécutées	En cours	Non Exécutées
1.	Vérification globale de la CBU d'août 2018	89	78 (87,6%)	8 (9,00%)	3 (3,40%)
2.	Vérification globale de la CBU de mars 2020	27	25 (92,6%)	2 (7,40%)	0 (0,00%)
3.	Inspection complète de la CIF de novembre 2019	38	33 (86,84%)	4 (10,53%)	1 (2,63%)
4.	Inspection complète de la DAIR de décembre 2020	34	31 (91,2%)	4 (8,80%)	0 (0,00%)
5.	Inspection complète de la CIF de septembre 2021	26	20 (76,9%)	2 (7,70%)	4 (15,40%)
6.	Inspection complète de la CIF de septembre 2022	51	17 (33,3%)	7 (13,70)	27 (52,90%)

2.1.4.5. Les recommandations

A la lumière des différents constats, le Conseil de Surveillance a fait les recommandations suivantes :

- face à la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit, veiller :
 - au respect des dispositions, politiques et normes existant dans la gestion des risques de crédit notamment lors du montage des dossiers de crédit ;
 - au suivi rigoureux du remboursement des crédits mis en place ;
 - à la mise en place de l'organisation structurante de la fonction crédit au sein des Coopec conformément aux instructions de la CIF ;
- face au non-respect des procédures d'acquisition dans la réalisation de certains investissements, amener les Coopec à soumettre à la faitière, les acquisitions de montant supérieur au seuil fixé dans la note 518/DG/2018 ;
- concernant le non-respect de la norme du taux de capitalisation, poursuivre et amplifier les mesures de renforcement des fonds propres des Coopec notamment la promotion des parts sociales d'investissement et l'instauration d'un mécanisme de suivi des performances des entités du réseau ;

- faire accompagner les transports des fonds de la banque à la Coopec et sur les autres sites vice versa par au moins deux ressources afin de minimiser le risque de braquage.

2.2. Evolution de la situation financière

Dans ce contexte des effets combinés de la pandémie liée à la Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne qui ont frappé toutes les exploitations, les chiffres du réseau Fucec-Togo semblent bien se porter. Les principaux agrégats qui expriment la situation financière du réseau au 31 décembre 2022 sont présentés à travers le tableau ci-dessous contenant les principaux agrégats à savoir : les dépôts collectés, les fonds propres, la liquidité, les crédits consentis aux membres et les divers placements auprès des institutions financières. Ces agrégats sont rangés dans le tableau en classe de ressources (dépôts collectés et fonds propres) et d'emplois (liquidité, crédits consentis et placement) pour une bonne interprétation. L'analyse couvre la période de 2020 à 2022 afin de permettre une lecture de l'évolution des grandeurs dans le temps.

La ligne 4 du tableau ci-dessous exprimant le degré de couverture des actifs par les ressources internes affiche respectivement 96,98% ; 96,19% et 96,97% soit des taux d'indépendance financière confortable. Cette situation est corroborée par la ligne 9 qui exprime les degrés de sollicitation des actifs en emplois circulants évalués respectivement à 86,31%, 84,52% et 85,84%.

Les ressources internes du réseau connaissent une variation à la hausse de 21,62% sur la période et sont alimentées à 76,97% par des dépôts collectés auprès des membres.

En conséquence, on note un gap positif d'autofinancement du réseau à travers la ligne 10 qui affiche respectivement 12,37%, 13,82% et 12,96%.

Les ressources internes du réseau couvrent à suffisance les emplois, ce qui démontre une situation financière confortable.

Sur la rubrique des emplois, tandis que les encaisses et comptes ordinaires débiteurs connaissent une stabilité en valeur absolue soit plus de neuf milliards sur la période 2020-2021 avec un rebond significatif en 2022 (15,7 milliards), les encours de crédits consentis aux membres connaissent une évolution significative de 53,62. On observe sur la même période un décrochage des placements de 27,02%.

Evolution de la situation financière de 2020 à 2022

N°	Eléments	Montants			Variations		
		2020	2021	2022	Δ % 2020- 2021	Δ % 2021- 2022	Δ % 2020- 2022
1	Encours des dépôts collectés	101 114 645 173	110 788 708 888	124 637 005 185	8,55%	12,52%	23,26%
2	Fonds propres et assimilés	32 023 067 085	34 511 240 410	37 289 721 016	7,77%	8,05%	16,45%
3	Cumul ressources	133 137 712 258	145 279 949 298	161 926 726 201	9,12%	11,46%	21,62%
4	En % de l'actif	96,98%	96,19%	96,97%	-	-	-
5	Encaisse et comptes ordinaires débiteurs	9 037 990 182	10 388 362 852	12 091 805 114	14,94%	15,53%	32,79%
6	Encours des crédits consentis aux membres	63 829 893 063	77 689 858 189	98 057 083 997	26,77%	27,20%	53,62%
7	Divers placements à terme dans les Inst Fin	45 611 835 612	40 162 458 399	33 285 724 487	-11,95%	-17,12%	-27,02%
8	Cumul emplois	118 479 718 827	127 840 679 440	143 344 613 578	7,73%	12,30%	20,99%
9	En % de l'actif	86,31%	84,52%	85,84%	-	-	-
10	Gap Ressources/Emplois	12,37%	13,82%	12,96%	-	-	-
11	Actif	137 277 935 889	151 627 038 782	166 983 640 009	10,02%	10,57%	21,64%
12	Marges d'intérêts	12 430 553 389	13 904 853 011	16 224 281 791	11,86%	16,68%	30,52%
13	Résultats nets	74 264 143	1 615 387 149	1 484 417 508	2075,19%	-8,11%	1898,83%

2.3. Prestations offertes aux Coopec

2.3.1. Les assistances diverses de la Faïtière aux Coopec

La Faïtière a apporté aux Coopec du réseau durant la période sous revue, une assistance technique notamment en matière de gestion, de comptabilité, de finances, d'éducation et de formation. Les Coopec ont ainsi bénéficié de l'appui et de l'assistance de la structure faïtière dans la mise en œuvre de leur plan de travail et de leurs budgets annuels au titre de 2022.

En outre, elle a accompagné les Coopec dans l'élaboration de leurs comptes annuels 2021 ainsi que de leurs plan de travail et budgets 2023. Son appui a également consisté au refinancement des Coopec et à la gestion de leur excédent de trésorerie.

L'assistance aux Coopec à travers la formation a également été effective. En effet, mille quatre cent vingt-cinq (1425) acteurs du réseau dont cent (100) élus et mille trois cent vingt-cinq (1325) membres du personnel ont participé à des sessions de formation sur différents thèmes, notamment : la gouvernance des Coopec, la gestion des conflits ; le management des réunions ; la rédaction des rapports et procès-verbaux ; le leadership ; la gestion du temps et des priorités pour les leaders ; les fondamentaux de l'audit et du contrôle interne ; l'audit des systèmes d'informations ; les caractéristiques particulières des billets de banque, le traitement rapide des opérations de caisse ; la gestion de la relation client et la stratégie de fidélisation de la clientèle ; l'utilisation des extincteurs et la lutte contre les incendies ; les outils d'évaluation à mi-parcours des plans d'affaires 2019-2023 des institutions ; l'histoire du réseau, sa mission, sa vision et ses valeurs ; la charte graphique du réseau ; le fonctionnement d'une Coopec ; la réglementation des SFD ; les produits et services du réseau ; les produits de la CIF Assurances-vie Togo ; le code de déontologie ; le règlement intérieur du personnel du réseau ; l'accueil ; la protection du client ; la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; la gestion de la fraude ; les différentes fonctionnalités du logiciel SAF SYSDE ; la charte de l'utilisation du système informatique ; le marketing, les techniques de vente et la négociation commerciale ; la confiance en soi ; la dématérialisation des courriers et documents ; les nouvelles dispositions fiscales et sociales liées aux imputations comptables et au traitement des salaires au Togo ; la gestion des risques agricoles et les mécanismes de partage des risques ; la gestion du crédit ; la gestion des impayés ; le processus de planification, de budgétisation et d'élaboration du plan d'actions ; la micro-entreprise dans le cadre du projet YouthEpoir ; les spécificités du financement des agrégateurs dans le cadre du financement agricole ; la gestion du support informatique (GLPI) ; élaboration du rapport CIWA (Crédit Info West Africa).

Outre ces formations citées supra, onze (11) membres du personnel ont suivi la formation dans différentes filières du Centre de Formation Bancaire du Togo (CFBT).

Sur un autre registre, l'assistance informatique de la Faïtière aux Coopec a été effective durant l'exercice et a porté principalement sur : le lancement du projet « Mobile Banking » ; le déploiement des licences Microsoft 365 ; la poursuite des activités liées à l'automatisation du SYSCOFOP en partenariat avec la société BFT ; le déploiement des produits de transfert d'argent en partenariat avec ORABANK ; le déploiement de l'application Intercaisses sur l'ensemble des sites couverts ; l'exploitation, la maintenance, les travaux de câblage informatique, l'administration des systèmes, le traitement des demandes de support, le support à l'exploitation des liaisons d'interconnexion et les activités diverses.

Sur le plan juridique, la Faïtière a assuré pour le compte des Coopec, le suivi des affaires devant les tribunaux. Une veille est permanemment organisée au profit des Coopec à travers notamment le conseil et l'assistance sur toute question d'ordre juridique et réglementaire.

Le réseau, à travers son unité d'affaire CIF Assurances-Vie Togo, continue de fournir aux membres par l'intermédiaire de leur Coopec des services en matière d'assurance des crédits et d'indemnisation des bénéficiaires des contrats en cas de sinistre.

La Fucec-Togo a également, grâce aux partenariats avec les banques de la place et des sociétés de téléphonie mobile, permis aux membres des Coopec de bénéficier des services de transfert d'argent sur le plan national et

international à travers Western-Union, Money Gram et Ria et sur le plan domestique à travers les services TMoney et Flooz.

La Faïtière et les Coopec forment ainsi un ensemble partageant les objectifs suivants :

- combattre l'usure et l'endettement excessif ;
- encourager la pratique de l'épargne et défendre les intérêts des épargnants ;
- contribuer activement à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses membres ;
- favoriser l'esprit de coopération et de solidarité entre les membres ;
- développer le sens de la responsabilité par la promotion individuelle et communautaire des membres.

La Structure Faïtière a en outre offert aux Coopec des prestations sur le plan institutionnel et organisationnel.

2.3.2. L'appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan institutionnel

Durant l'année 2022, la Faïtière a rempli au profit des Coopec, les fonctions qui lui sont dévolues par la loi et les textes internes. Pour ce faire, elle a veillé à la bonne gouvernance des Coopec du réseau en assistant leurs organes dans l'administration, la gestion et le contrôle des institutions. En outre, la Faïtière a assuré la représentation des institutions du réseau auprès des autorités monétaires et de tutelle auxquelles la transmission périodique des informations financières requises a été effective. La représentation des institutions de base s'est faite également notamment auprès de l'APSF, de la CIF à laquelle la Fucec-Togo est affiliée.

A travers la Direction de l'Audit Interne, la Faïtière a régulièrement procédé à l'inspection de toutes les institutions de base au titre de l'exercice 2022. Elle a également mené des missions spéciales de contrôle en cas de besoin. De plus, elle a procédé à la vérification ainsi qu'à la révision des comptes annuels de toutes les Coopec et de la Structure Faïtière.

2.3.3. L'appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan organisationnel

Sur le plan organisationnel, la Faïtière a assuré au bénéfice des institutions de base la veille financière et commerciale. Elle a apporté son assistance technique en matière de gestion, de comptabilité, de finances, d'éducation et de formation. La veille dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et des systèmes d'information a été également effective. Elle a vérifié l'intégrité et la fiabilité des données des Coopec et géré, au mieux de leurs intérêts, leur trésorerie excédentaire ainsi que leurs besoins de trésorerie au travers de la Caisse Centrale.

2.3.4. Innovations en cours concernant les services offerts

Les innovations relatives aux services offerts dans le réseau concernent l'implémentation d'un nouvel outil d'automatisation du Système de collecte sur place de l'épargne dénommé Syscofop, la digitalisation du processus de crédit et la poursuite du projet Mobile Banking.

En ce qui concerne l'automatisation du Syscofop, le réseau a commencé le déploiement de la nouvelle solution développée par la société Benin FinTech (BFT). L'objectif poursuivi est d'accroître la rentabilité et la sécurité du produit tout en diminuant la charge de travail des agents. A terme, cette solution remplacera la première dénommée Asterbox, développée par le partenaire Sénégalais SENSOFT déjà implémentée dans cinq (05) Coopec du réseau.

En outre, le réseau a mis en œuvre toujours avec la solution BFT, la digitalisation de la gestion crédit agricole, en prélude à son élargissement aux autres types de crédit.

S'agissant du Mobile Banking, le réseau a entamé son implémentation afin de permettre aux membres des Coopec de bénéficier de divers services à travers les canaux mobile, USSD et Web ceci grâce à des API (Application Programming Interface) développés par la société GAGECFI. Ce service sera offert en partenariat avec les Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM) présents sur le marché.

La mise en production de ce service est suspendue à l'autorisation de la Banque centrale.

2.4. Activités sociales

Au cours de l'exercice 2022, le réseau a réalisé des activités sociales au bénéfice des membres, des élus, du personnel et de la communauté en général. Ces activités ont porté sur quatre (04) dimensions à savoir : le ciblage des pauvres et des exclus, l'adaptation des produits et services, les bénéfices pour les membres et la responsabilité sociale.

2.4.1. Dimension 1 : ciblage des pauvres et des exclus

Sur l'exercice 2022, le sociétariat a progressé de 6,65% et s'est établi à 1 285 913 au 31 décembre 2022 soit environ 16% de la population togolaise¹. Le réseau poursuivant sa mission qui est d'« offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau » a formé le personnel du front office sur l'accueil et la protection du client.

2.4.2. Dimension 2 : adaptation des produits et services

Le réseau a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de financement agricole dans le but d'une meilleure adaptation de ses produits et services aux besoins de ses membres surtout en milieu rural. Cette stratégie couvre la période allant de 2022 à 2026.

Au 31 décembre 2022, l'encours de crédit pour la production agricole est de 9,6 milliards FCFA, soit un taux de progression de 50% par rapport à l'exercice 2021. Toujours sur ce volet, la Fucec-Togo a continué le pilote du produit CEE agricole, une variante du CEE classique, mieux adaptée aux spécificités de ce segment de marché et aux besoins des femmes travaillant dans le secteur agricole.

La digitalisation en cours d'un certain nombre de produits notamment l'épargne à travers le Syscofop, le processus de crédit grâce à la solution BFT contribue également à l'adaptation des produits et services. Dans ce même ordre d'idées, le projet Mobile Banking a pour but de rendre disponible l'épargne des membres en tout temps et en tout lieu.

2.4.3. Dimension 3 : bénéfices pour les membres

Au cours de l'exercice 2022 à la faveur de la levée des mesures barrières de lutte contre la pandémie de la Covid-19, les institutions du réseau Fucec-Togo ont pu tenir leur assemblée générale au titre des exercices 2019, 2020 et 2022. Ces Assemblées Générales ont offert aux membres l'occasion d'exprimer leurs préoccupations au regard des services qui leur sont rendus.

Sur la période, les intérêts servis sur les comptes dépôts à vue des membres s'élèvent à 1 227 984 834 F CFA contre 1 113 167 156 F CFA en 2021, soit une augmentation de 10,31%.

2.4.4. Dimension 4 : responsabilité sociale

La Fucec-Togo a poursuivi la mise en application des mécanismes de motivation du personnel et de l'accord d'établissement entre le réseau et son personnel. Ceci a permis de renforcer la gestion impartiale et équitable des employés, en termes de conditions de travail, de garanties sociales, d'évaluation des performances et de divers autres avantages.

¹ La population togolaise est estimée à 8 095 498 selon les résultats du 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitat de novembre 2022.

Le réseau a repris les activités de formation qui avaient été perturbées par la crise sanitaire liée à la COVID- 19. Au total mille trois cent vingt-cinq (1 325) membres du personnel ont participé aux différentes sessions de formation.

Durant l'exercice 2022, le dialogue social s'est poursuivi entre les Délégués du Personnel et l'Employeur. Les négociations ont permis d'accorder 3% d'augmentation du salaire de base à tous les employés à compter du mois de janvier 2022.

2.5. Mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT)

Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 portant modalités d'application par les institutions financières de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA, le réseau Fucec-Togo, a rempli ses obligations dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT au titre de l'exercice 2022.

Ainsi, en dehors de la production aux autorités de contrôle, du rapport de mise en œuvre du dispositif interne de prévention du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT), les activités essentielles réalisées portent notamment sur :

- l'organisation et les moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le BC/FT;
- les actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du BC/FT ;
- la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS) et la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE) ;
- les réponses aux requêtes de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo (CENTIF-TOGO) ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales.

2.5.1. Organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La FUCEC-TOGO s'est dotée depuis le 15 février 2018 d'un Service Gestion des Risques, Contrôle Permanent et Conformité, rattaché à la Direction Générale. Le 13 mars 2018, il a été nommé un Responsable pour ce service à qui il a été confié le pilotage et l'application du dispositif de LBC/FT. Le Responsable Gestion des Risques Contrôle Permanent et Conformité dispose d'une indépendance pour l'exercice de ses fonctions eu égard à son rattachement au Directeur Général et a, à sa disposition trente-six (36) Responsables Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (RLBC/FT) nommés dans chaque institution de base du réseau et à la Structure Faitière. Les RLBC/FT ont des relais LBC/FT qui les accompagnent dans leurs Agences et Guichets. Le Responsable LBC/FT réseau est le correspondant unique de la CENTIF-TOGO pour l'ensemble du réseau et a pour attributions l'animation du réseau en matière de LBC/FT, l'analyse, la centralisation et la DTE, l'analyse et la centralisation des soupçons et des événements émanant du personnel, remontés après intervention des RLBC/FT, l'instruction en interne des dossiers de soupçon, la rédaction des déclarations de soupçons et leur transmission à la CENTIF-TOGO, la réponse aux enquêtes régulières ou ponctuelles de la CENTIF-TOGO ou des Autorités d'enquête et de poursuite dans le cadre d'une procédure pénale.

Des programmes internes de prévention du BC/FT élaborés et d'autres reçus de la CENTIF-TOGO portant sur les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle notamment l'identification de la clientèle (membres/clients), la conservation des pièces et documents et le traitement des transactions suspectes sont dispensés au personnel et aux dirigeants élus lors des formations.

Un dispositif a été mis en place pour le suivi permanent des opérations des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et des personnes qui ont fait l'objet d'enquête et de poursuite à travers les réquisitions et requêtes reçues

des Autorités d'enquête et de poursuite. De même, un suivi régulier est fait par rapport aux mouvements sur les comptes et l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect.

2.5.2. Actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

Pour la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT, le réseau a poursuivi en 2022, la formation et le renforcement de capacités du personnel en matière de LBC/FT. A cet effet, les nouvelles recrues, les Responsables LBC/FT de même que d'autres employés du réseau notamment les Directeurs, les Chefs d'Agence et de Guichet, et surtout les agents de front office (les caissiers, les secrétaires/agents de renseignement et les promotrices) ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT.

Les modules développés ont porté notamment sur les normes internationales de LBC/FT, notion et manifestations sur le BC/FT, les obligations de vigilance vis-à-vis des clients/membres et de leurs activités notamment le «Know Your Customer», la DTE, les indicateurs et typologies BC/FT à travers les banques et autres Institutions Financières, les investigations liées aux opérations inhabituelles et la DOS, les nouvelles formes de Blanchiment de Capitaux.

Par ailleurs, des informations sur la LBC/FT notamment la liste récapitulative des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste des personnes à risque élevé de BC/FT constituée à l'interne sur la base des requêtes de la CENTIF-TOGO, des Autorités d'enquête et de poursuite, ont été tout au long de l'année 2022 mises à la disposition des RLBC/FT du réseau en vue d'une meilleure identification et surveillance de la clientèle.

Au total, au cours de l'année 2022, cent quarante-neuf (149) employés dont six (6) caissiers, cinq (5) secrétaires/agents de renseignement, quarante-quatre (44) responsables ou promotrices SYSCOFOP et CEE, deux (02) Directeurs, neuf (9) Chefs d'Agence et Chefs Guichets, vingt-six (26) Chefs Service Crédit et Engagement (CSCE) et Agents de crédit, trente-sept (37) Comptables/Chefs Comptables dont RLBC/FT, seize (16) Contrôleurs Permanents et quatre (4) Chauffeurs ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT.

Conformément au Recueil des procédures en matière de LBC/FT du réseau FUCEC-TOGO, toutes les nouvelles recrues ont signé la charte d'engagement du salarié dans la prévention du BC/FT de même que certains employés qui n'avaient jamais suivi de formation sur le dispositif LBC/FT. En somme, soixante-dix (70) employés ont signé la charte d'engagement pour le respect du dispositif LBC/FT.

2.5.3. Déclaration des opérations suspectes (DOS) - Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

2.5.3.1. Déclaration des Opérations Suspectes (DOS)

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi uniforme n°2018-004 et aux procédures internes, aucune Déclaration d'Opération Suspecte n'a été faite par le réseau FUCEC-TOGO au cours de l'année 2022.

2.5.3.2. Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

Conformément à l'article 15 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 et à l'Instruction n°010-09-2017 du 25 septembre 2017 fixant le seuil pour la DTE, et aux procédures internes, le réseau a déclaré pour le compte de l'année 2022, mille trois cent quatre-vingt-huit (1388) transactions en espèces provenant de vingt-sept (27) institutions contre mille quatre-vingt-quatre (1084) transactions en espèces provenant de vingt-trois (23) institutions déclarées au titre de l'exercice 2021 soit une hausse de trois cent quatre (304) transactions (28,04%).

2.5.4. Réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales

Pour le compte de l'année 2022, le réseau a répondu aux requêtes de la CENTIF-TOGO et de ses partenaires qui ont porté sur les demandes d'informations relatives à des personnes physiques et morales. Les partenaires de la CENTIF-TOGO concernés sont : l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), la Gendarmerie Nationale/Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (GN/SCRIC), la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et le Tribunal de Première Instance de Première Classe.

Vingt-trois (23) requêtes reçues par la FUCEC-TOGO dont quatre (04) de la CENTIF-TOGO, neuf (09) de l'OCRTIDB, une (01) de la GN/SCRIC, six (6) de la DGPN et trois (03) du Tribunal de Première Instance de Première Classe ont porté sur cent vingt-cinq (125) personnes physiques et morales dont trente-deux (32) sont détentrices de quarante-six (46) comptes dans neuf (9) institutions du réseau.

Par ailleurs, dix (10) requêtes ont été reçues de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et cent quatre-vingt-dix-huit (198), de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ces requêtes ont porté sur deux cent dix (210) personnes physiques et morales dont quarante-quatre (44) sont détentrices de cinquante-six (56) comptes dans dix (10) institutions.

Au total, deux cent trente-et-une (231) requêtes reçues ont porté sur trois cent trente-cinq (335) personnes physiques et morales dont soixante-seize (76) sont détentrices de cent-deux (102) comptes dans quinze (15) institutions du réseau.

Toutes les informations demandées ont été fournies dans les délais impartis à la CENTIF-TOGO et à ses partenaires. De même, les restrictions demandées sur les comptes ont été appliquées.

2.5.5. Autres activités menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

2.5.5.1. Suivi au mois le mois des opérations des Personnes Politiquement Exposées (PPE)

Conformément aux dispositions des articles 22 et 54 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA et celles de la page 14 du Recueil des procédures en matière de LBC/FT au sein du réseau FUCEC-TOGO, des contrôles et rapports spécifiques mensuels ont été faits et produits sur les PPE notamment sur leurs dépôts et crédits.

2.5.5.2. Suivi auprès de la CENTIF-TOGO des neuf (9) déclarations de soupçons transmises par la FUCEC-TOGO de 2010 à 2021

Conformément aux articles 69 et 71 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA, la FUCEC-TOGO a procédé au suivi de ses neuf (9) déclarations de soupçons qu'elle a transmises de 2010 à 2021 à la CENTIF-TOGO.

2.5.6. Principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 10 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 relatives au contrôle interne, le dispositif de LBC/FT a été contrôlé par les audits externes (Commissaires aux comptes,

Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest) et par l'audit interne (Direction de l'Audit Interne du Réseau) lors de leurs missions de vérification et d'inspection sur place et sur pièces au cours de l'année dans les institutions du réseau. Ainsi, sur l'exercice 2022, les principales faiblesses relevées sont :

- la non-numérisation et la non-intégration au logiciel transactionnel SAF SYSDE de la photographie d'identité et signature exigées des membres;
- le non-profilage des clients et des comptes ouverts dans les livres des Coopec, le non-filtrage en temps réel des transactions et des clients ;
- l'impossibilité pour le système d'émettre des alertes suite aux mouvements inhabituels ou opérations suspectes effectuées par les membres ;
- le non-recyclage des membres des organes sociaux sur la LBC/FT entre 2021 et 2022 contrairement aux dispositions de l'article n°9 dernier paragraphe de l'instruction n°007-09-2017 de la BCEAO portant modalités d'application par les institutions financières de la loi uniforme relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA ;
- l'absence d'une cartographie des risques liés au BC/FT, en violation des dispositions de l'alinéa 5 de l'article 5 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017.

2.5.7. Activités prévues pour l'année 2023 en matière de LBC/FT

En dehors des activités classiques, de réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO, de renforcement de capacités du personnel, de détection et de traitement des transactions inhabituelles ou suspectes le réseau en 2023 projette de :

- poursuivre la vulgarisation des indicateurs et typologies de BC/FT aux agents de front office du réseau notamment les caissiers, les agents de renseignement et les promotrices pour une meilleure prévention des risques de BC/FT;
- maintenir la surveillance accrue sur les opérations des PPE ;
- suivre la tenue effective et régulière du registre électronique des opérations inhabituelles ou suspectes et procéder au besoin aux investigations nécessaires et contrôles renforcés ;
- procéder à la nouvelle identification des membres pour lesquelles les pièces autorisées et les informations sur leur identité n'étaient pas bien retenues lors de leur ouverture de compte conformément à l'article 31 de la Loi susmentionnée;
- poursuivre efficacement l'identification de la clientèle, la conservation des pièces et documents, la DTE et au besoin la DOS;
- procéder à l'identification du bénéficiaire effectif ou de l'ayant droit économique.

2.6. Changements survenus dans l'organisation

Aucun changement majeur n'est intervenu dans l'organisation de l'institution au cours de l'exercice 2022.

2.7. Relations avec les autorités de contrôle

Dans ses relations avec les autorités, la Fucec-Togo a rempli les obligations à sa charge. Elle a transmis son rapport annuel au titre de l'exercice 2021. Elle a également centralisé puis communiqué dans les délais les rapports d'activités de toutes les institutions de base.

Elle a en outre, fait le reporting des données mensuelles et trimestrielles. L'état de mise en œuvre des mesures correctives des insuffisances relevées par les missions de contrôle est transmis à la Commission Bancaire à la

fin de chaque trimestre. Sur un autre plan, la Faïtière et les Coopec visées à l'article 44 de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés ont été représentées à toutes les rencontres périodiques organisées par la BCEAO.

Par ailleurs, l'Administration provisoire de la Coopec Solidarité, l'une des Coopec affiliées, se poursuit. En effet, le mandat de l'Administrateur Provisoire a été renouvelé pour la deuxième fois.

En outre, après la levée de l'administration provisoire de l'IMF « LE PAPILLON » en 2021 sous la direction de la Fucec-Togo, une assemblée générale extraordinaire a été organisée en 2022 afin de présenter aux membres le rapport de l'administration provisoire et procéder à l'élection des membres des organes de gestion et de contrôle.

2.8. Activités avec les partenaires

La Fucec-Togo a exécuté au cours de l'année 2022, différents projets avec des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les principales activités menées dans le cadre de ces partenariats et leurs résultats au cours de l'année 2022 se présentent comme suit :

2.8.1. Le projet d'Appui à la Filière Céréalière au TOGO

Ce projet a été initié par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (AVSF) et l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo).

Il vise à favoriser l'accès des agriculteurs au crédit dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo. Le réseau finance dans ce cadre, l'achat d'intrants et les opérations de warrantage.

Au cours de l'année 2022, un montant de 55 676 500 FCFA a été débloqué au profit de 235 producteurs. L'encours de crédit au 31 décembre 2022 s'élève à 64 924 970 FCFA.

2.8.2. Le partenariat avec ADA

Appui au Développement Autonome (ADA) est une ONG Luxembourgeoise qui travaille avec la Fucec-Togo en vue de favoriser l'inclusion des vulnérables de la population notamment les jeunes et les populations intervenants dans le secteur agricole.

Le partenariat d'ADA avec la Fucec-Togo porte sur deux (02) volets à savoir :

- volet coaching en financement agricole ;
- volet financement des jeunes (YouthEspace).

2.8.2.1 Le partenariat sur le coaching en financement agricole

Ce partenariat vise à accompagner la Fucec-Togo dans la gestion du crédit agricole par l'amélioration des outils et méthodologies de crédit agricole ainsi que le développement de mécanismes de financement appropriés pour le secteur agricole.

A travers des produits de crédits spécifiques à la production, au stockage et à la commercialisation, 8 655 individus dans le secteur agricole ont bénéficié d'un accompagnement financier dans les Coopec cibles pour un montant total de 4 512 968 000 FCFA au cours de l'année 2022.

Dans le cadre de ce partenariat, plus de 600 producteurs ont bénéficié des appuis non financiers à travers des formations portant entre autres sur les bonnes pratiques agricoles, la commercialisation des produits ainsi que la gestion des organisations paysannes.

Sur ce volet, au 31 décembre 2022, l'encours de crédit s'élève à 3 118 010 468 FCFA.

2.8.2.2 Le Projet YouthEspoir

Le Projet YouthEspoir (PYE) a pour but d'agir pour l'insertion professionnelle des jeunes togolais à travers une offre de services financiers et non financiers adaptée.

Partant du plan d'actions établi en 2021 dont les activités n'ont pas été totalement réalisées, le partenaire ADA a reconduit ledit plan avec un budget de réalisation y afférent. Les activités réalisées au cours de l'année 2022 sont entre autres :

- l'organisation d'un atelier d'efficacité et de relance du produit YouthEspoir : cet atelier a réuni les principaux acteurs de la gestion du YouthEspoir que sont les agents de crédit, les chefs crédits ;
- la formation des jeunes artisans répartis dans les quatre Coopec de Lomé (Ave, Maturité, Eelo Echoppe).

En dehors de ces activités de terrain, plusieurs séances de travail en ligne ont été réalisées avec les partenaires techniques et financiers, ADA et le prestataire EDM (Entrepreneur Du Monde) de même qu'avec les Coopec qui offrent le produit. Les échanges ont porté sur le respect des orientations et le recueil des difficultés. Les prochains chantiers porteront sur l'élaboration des modules de formation et un schéma d'accompagnement pour les jeunes selon leurs profils. (Jeunes start up ou jeunes en développement c'est-à-dire déjà installés).

Chiffres du YouthEspoir au 31 décembre 2022

Montant total débloqué	Encours de crédit	PAR 30J	PAR 90J
41 165 000	33 373 226	3,77%	2,62%

2.8.3 Le partenariat avec GIZ

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme pour le Financement Agricole (ProFinA). Il vise à appuyer la Fucec-Togo à renforcer ses capacités d'intervention auprès des acteurs des chaînes de valeurs agricoles grâce :

- au renforcement des compétences de son personnel sur le financement agricole ;
- à l'appui au développement de produits et services financiers adaptés aux acteurs du secteur agricole ;
- à l'appui à l'amélioration de ses outils de gestion du crédit agricole.

L'appui de GIZ a permis d'opérationnaliser l'analyse digitale des crédits agricoles qui a touché 503 acteurs du secteur agricole (comportant 101 coopératives/groupements de 845 membres) pour un montant total débloqué de 344 428 750 FCFA.

L'accompagnement du programme ProFinA a également permis à 125 agents de la Fucec-Togo de bénéficier de formations sur les thèmes ci-après : (i) gestion et mécanisme de partage de risque, (ii) approche chaîne de valeur agricole et financement agricole, (iii) spécificités du financement des acteurs des modèles économiques.

2.8.4 Le partenariat avec AGRO-DR

La convention de partenariat signée entre l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR) et la Fucec-Togo vise à octroyer des crédits sur la base d'un fonds de garantie aux producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio.

Au cours de l'année 2022, 11 producteurs ont été accompagnés pour un crédit de 1 100 000 FCFA en vue de la réalisation des activités de production agricole.

2.8.5 Le partenariat avec MIFA

Ce partenariat porte sur le financement des acteurs des chaînes de valeur agricole sur la base d'un mécanisme de partage de risque intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs, l'assurance agricole. Dans ce cadre, l'ensemble des fonds du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a été regroupé auprès de la Fucec-Togo pour l'appui aux acteurs du secteur agricole dans un seul mécanisme.

Au cours de l'année 2022, 15 acteurs agricoles (producteurs, coopératives et entreprises agricoles) ont bénéficié de crédits d'un montant total de 217 552 594 FCFA pour la réalisation d'activités.

Au 31 décembre 2022, l'encours de crédit s'élève à 238 857 022 FCFA.

2.8.6 Le partenariat avec le FNFI

Le partenariat avec le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) se poursuit dans le réseau mais dans une tendance baissière. Le montant des crédits débloqués se chiffrent à 290 490 000 en 2022 contre 392 700 000 en 2021 et 558 242 500 en 2020. Les raisons de cette baisse sont liées entre autres aux impayés et au non paiement des frais de gestion aux Coopec depuis 2018.

Le FNFI a organisé des rencontres d'échanges auxquelles les différents acteurs de la gestion dudit produit ont participé. Ces rencontres ont porté sur les rappels sur la production des informations statistiques de même que les requêtes pour les mises à disposition des fonds de crédit.

En outre, la Fucec-Togo a participé à l'atelier d'échanges sur les mesures gouvernementales relatives aux différents produits FNFI et à la baisse des taux sur les crédits dans les zones vulnérables du pays.

Chiffres du produit FNFI au 31 décembre 2022

Montant total débloqué	Encours de crédit	PAR 30J	PAR 90J
290 490 000	295 718 038	1,5%	0,2%

2.9 Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres

Durant l'exercice sous revue, le réseau n'a enregistré ni affiliation ni désaffiliation de Coopec.

2.10 Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement

Au titre de l'exercice 2022, les placements des institutions du réseau en dépôts à terme, en obligations et en fonds communs de placement sont faits dans les institutions suivantes : CORIS BANK, BSIC, ORABANK, LA FINAO, UTB, SIAB, OAM, Banque Atlantique Togo, SGI-TOGO, SGI HUDSON & Cie Côte d'Ivoire. Sur l'exercice 2022, aucune institution financière n'a octroyé de financement au réseau.

2.11 Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés, on peut signaler :

- l'existence au sein du réseau de Coopec structurellement déficitaires ;
- le non-respect des indicateurs de rentabilité ;
- la gestion non optimale des risques dans les institutions du réseau ;
- le déséquilibre de la taille des institutions du réseau ;

- les limitations du SIG en usage dans le réseau pour la production des informations financières à des fins d'analyse et de décisions.

III PERSPECTIVES

Dans un contexte de rude concurrence sur le marché national de la microfinance marqué notamment par le renforcement de la réglementation envisagée dans le cadre du projet de loi devant régir, à l'avenir, les institutions de micro finance de la zone UMOA en matière de gouvernance des SFD à caractère mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit, la limitation projetée du niveau de concours à accorder par les SFD à leurs membres et bénéficiaires ou clients, les perspectives de notre réseau s'articulent autour des défis suivants :

- assurer l'unité du réseau en privilégiant la gestion des crises internes, en veillant à l'adoption et à l'application des textes harmonisés et en mettant en œuvre la politique et procédures d'optimisation de la taille des institutions du réseau ;
- continuer l'amélioration de la communication interne entre les entités du réseau pour une gouvernance plus participative et inclusive ;
- offrir des produits et services d'épargne et de crédit adaptés aux besoins des membres selon une approche dynamique et modernisée, tout en renforçant l'efficacité du processus d'octroi et de suivi des crédits ;
- disposer d'un réseau rentable et présentant une sécurité financière à tous les niveaux (Coopec et Faltière ;
- équiper le réseau d'une infrastructure informatique et d'une organisation adaptées afin de se prémunir contre la cybercriminalité dans le cadre de l'offre des Services Financiers Numériques (SFN) ;
- doter le réseau d'un plan d'affaires, pour la période 2024-2028, répondant aux exigences de l'heure et en adéquation avec notre vision et nos valeurs.

En levant les défis et difficultés ci-avant identifiés, notre institution s'inscrira plus que jamais dans sa mission et vision.

La mission du réseau Fucec-Togo

« Offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau »

La vision du réseau Fucec-Togo

Notre mission se réalise dans une vision qui est d'être, à l'horizon 2023 :

« Une institution de référence dans l'inclusion financière et sociale, un réseau unifié répondant adéquatement aux besoins de ses membres par une offre dynamique et adaptée, livrée avec une approche d'affaires appropriée, tout en relevant son niveau de rentabilité »

Dans ces perspectives, les activités phares sont les suivantes :

- le déploiement de la digitalisation de la collecte Syscofop et du processus de crédit ;
- l'élaboration du plan de mise en œuvre de la politique d'optimisation de la taille des Coopec et sa mise en application ;
- la consolidation de la mise en œuvre effective du Mobile Banking et son déploiement dans l'ensemble des institutions du réseau ;
- l'encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie de Financement Agricole (SFA) afin d'assurer un financement professionnalisé et sécurisé du secteur agricole ;

- le respect des dispositions du manuel de gestion de la trésorerie au sein du réseau afin d'optimiser la gestion des liquidités ;
- le renforcement de la force de vente à travers l'introduction des Standards de Qualité de Services (SQS) ;
- l'amélioration de la communication institutionnelle à travers l'animation du site web du réseau et la diffusion des spots radio-télévisés ;
- l'optimisation du traitement des données des entités de base afin d'assurer efficacement le reporting périodique et réglementaire ;
- le renforcement de la surveillance institutionnelle en vue d'améliorer la sécurité financière du réseau.

La concrétisation de ces perspectives évoquées supra ne se fera pas sans difficultés et sur lesquelles le réseau devra travailler en vue de réduire leur impact négatif sur sa performance.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président,



Essossimanadada DADANEMA

IV- ETATS FINANCIERS

Bilan COMBINE										DMMF 2016	
Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (FUCOT-FCP)											
F.31 / NT003											
D : A43											
N.E. : TOG 800											
M.1											
En francs CFA											
P. A											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En francs CFA											
En											

BILAN COMBINE												DIMF 2000	
Falière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fuecc-Togo)												(En francs CFA)	
F:02 / NT003													
D : AA0													
N.S. : TOG 9/00													
M : 1													
Code	Poste	ACTIF	2022		NET	2021		PASSIF	2022	2021			
			BRUT	AMT/PROV		NET	NET						
C34	Autres stocks et assimilés		0	0	0	0	0	Comptes de différences de conversion		0	0		
C40	Débiteurs divers		5 114 558 856	50 517 078	5 064 041 778	6 160 369 658	H6C	Comptes de régularisation - passif	2 464 671 925	2 474 405 528			
C55	Créances rattachées		28 619 763	0	28 619 763	17 214 057	H6G	Comptes d'attente - passif	233 574 115	203 028 270			
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat		211 994 217	0	211 994 217	211 455 193	H6P						
C59	Valeurs à rejeter		0	0	0	0							
C6A	Comptes d'ordre et divers		609 222 366	0	609 222 366	790 755 112							
C6B	Comptes de liaison		167 892 262	0	167 892 262	159 898 625							
C6C	Comptes de différence de conversion		0	0	0	0							
C6G	Comptes de régularisation actif		186 524 887	0	186 524 887	424 988 948	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0		
C6Q	Comptes transitoires		0	0	0	0	K20	Titres de participation	0	0	0		
C6R	Comptes d'attente - actif		254 805 217	0	254 805 217	205 887 539							
D01	VALEURS IMMOBILISEES		17 905 701 575	5 364 769 832	12 540 931 743	12 070 270 186	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	37 289 721 016	34 511 240 410			
D1A	Immobilités financières		4 507 950 000	0	4 507 950 000	4 207 950 000	L10	Subventions d'investissement	3 935 290	5 695 595			
D1E	Titres de participation		4 207 950 000	0	4 207 950 000	4 207 950 000							
D1L	Titres d'investissement		300 000 000	0	300 000 000	0	L20	Fonds affectés	5 110 728 495	4 498 655 874			
D10	Prêts et titres subordonnés		0	0	0	0	L21	Fonds de garantie	230 053 614	230 053 614			
D1S	Dépôts et cautionnements		88 716 030	0	88 716 030	91 196 162	L22	Fonds d'assurance	0	0	0		
D23	Immobilités en cours		745 514 040	0	745 514 040	1 867 597 111	L23	Fonds de bonification	0	0	0		
D24	Incorporelles		300 000	0	300 000	903 129 461	L24	Fonds de sécurité	4 836 238 580	4 224 165 959			
D25	Corporelles		745 214 040	0	745 214 040	964 467 650	L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301			
D30	Immobilités d'exploitation		11 605 903 918	5 172 795 632	6 433 108 286	5 155 487 058	L27	Fonds de crédit	774 849 027	800 949 980			
D31	Incorporelles		192 240 725	154 166 978	38 073 747	751 989	L30	Provisions pour Risques et Charges	2 382 681 891	2 076 712 301			
D36	Corporelles		11 413 663 193	5 018 628 654	6 395 034 539	5 154 735 159	L31	Provisions pour charges de retraite	789 859 858	830 489 614			
D40	Immobilités hors exploitation		0	0	0	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	0		
D41	Incorporelles		0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 592 822 033	1 246 222 686			
D45	Corporelles		0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	0	0	0		
	Immobilités acquises par réalisation de garantie		953 420 686	191 974 199	761 446 487	716 942 955	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0	0		
D46	Incorporelles		0	0	0	0	L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	0		
D47	Corporelles		953 420 686	191 974 199	761 446 487	716 942 955	L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0	0		
							L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0	0		
							L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 923 931 032	1 959 307 585			
							L50	Primes liées au capital	0	0	0		
							L55	Réserves	0	0	0		
							L56	Réserve générale	14 356 912 046	14 016 038 049			
D50	Crédit bail et opérations assimilées		0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	3 157 042 976	2 979 605 213			
D51	Crédit-bail		0	0	0	0	L58	Autres réserves	777 287 071	864 876 685			
D52	L.O.A.		0	0	0	0	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	10 422 581 998	10 171 556 151			
D53	Location-vente		0	0	0	0	L60	Capital	10 830 741 500	10 125 778 500			

BILAN COMBINE										DIMF 2000
Etat : C										
Date d'arrêté : 31/12/2022										
F:03 / NT003										
D : AA0										
N.S. : TOG 9/00										(En francs CFA)
M : 1										
Code Poste	ACTIF	2022		2021		Code Poste	PASSIF	2022	2021	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
D60	Créances rattachées	4 196 900	0	4 196 900	31 096 900	L61	Capital appelé	10 830 741 500	10 125 778 500	
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L62	Capital non appelé	0	0	
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	L65	Fonds de dotation	352 713 144	232 713 144	
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	68 811 083	-819 997 767	
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0					
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0					
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0					
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0	
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	1 484 417 508	1 615 387 149	
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	1 484 417 508	1 615 387 149	
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	
E90	TOTAL ACTIF	173 729 300 394	6 745 660 385	166 983 640 009	151 027 038 782	L90	TOTAL PASSIF	166 983 640 009	151 027 038 782	

HORS BILAN COMBINÉ		DIMF 2000	
Etat:		Etablissement: FUCEC - TOGO	
Date d'arrêté : 31/12/2022		(en francs CFA)	
D:AC0		F:01/001	
P: A	N.S.: TOG X/XX	M:1	
Code poste	LIBELLES	2022	2021
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	(75 000 000)	0
N1A	Engagements donnés en faveur des institutions financières	75 000 000	
N1H	Engagements recus des institutions financières		
N1J	Engagements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients		
N1K	Engagements reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	(505 792 123)	(367 214 442)
N2A	D'ordre des institutions financières	60 000 000	30 000 000
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	445 792 123	337 214 442
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
N3F	Intervention à l'émission		
N3G	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendus non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrées		
	PRÊTS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME		
P1G	Opérations de change à terme francs CFA à recevoir contre devises à livrer		
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre francs CFA à livrer		
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report /déport non couru à recevoir		
P1M	Report /déport non couru à payer		
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		
P1V	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS	870 670 335	446 122 280
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles	103 680 835	92 211 994
Q1F	Comptes exigibles après encaissement	(103 680 835)	(92 211 994)
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux	451 610 373	50 000 000
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers	211 698 292	211 698 292
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		

COMPTES DE RESULTAT COMBINE										DIMF 2080	
Faillière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)											
F-01 / NT004											
D : RA0											
N.S. : TOG 9/00											
M:1										(En francs CFA)	
Code Poste	CHARGES	2022	2021	Code Poste	PRODUITS	2022	2021				
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES			V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES						
R1A	Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	665 504 575	491 395 021	V1A	Interêts sur comptes ordinaires débiteurs	2 553 085 420	2 836 171 615				
R1B	Organe financier	100 270	15 848	V1B	Organe financier	100 955 208	92 041 087				
R1C	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale						
R1D	Trésor Public			V1D	Trésor Public						
R1E	CCP			V1E	CCP						
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants	2 443 870	3 251 549				
R1H	Etablissements financiers			V1H	Etablissements financiers	98 413 634	88 789 538				
R1I	SFD	100 270	15 848	V1I	SFD						
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières	88 061					
R1L	Interêts sur autres comptes de dépôts créditeurs			V1L	Interêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	9 643					
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Interêts sur dépôts à terme constitués	2 433 355 195	2 728 498 643				
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Interêts sur dépôts de garantie constitués	2 433 354 510	2 728 498 643				
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Interêts sur autres dépôts constitués						
R2A	Interêts sur comptes d'emprunts			V2A	Interêts sur comptes de prêts	15 840 488	13 810 935				
R2F	Interêts sur emprunts à moins d'un an			V2C	Interêts sur prêts à moins d'un an						
R2G	Interêts sur emprunts à terme			V2G	Interêts sur prêts à terme	15 840 488	13 810 935				
R2R	Autres interêts	10 393	23 286	V2Q	Autres Interêts						
R2T	Divers interêts	10 393	23 286	V2S	Divers Interêts						
R2Z	Commissions	665 393 912	489 829 570	V2T	Commissions	2 934 529	1 312 950				
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 780 834 391	1 667 936 123	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	16 117 535 337	13 228 012 540				
R3C	Interêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			V3B	Interêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	11 981 567 631	9 567 812 526				
R3D	Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 681 301 203	1 548 968 227	V3G	Autres crédits à court terme	6 021 801 037	4 585 390 651				
R3F	Interêts sur dépôts à terme reçus	1 227 984 835	1 113 167 156	V3M	Interêts sur crédits à moyen terme	4 432 780 099	3 659 855 167				
R3G	Interêts sur comptes d'épargne à régime spécial	392 135 790	392 248 493	V3N	Interêts sur crédits à long terme	1 526 986 495	1 322 566 708				
R3H	Interêts sur dépôts de garantie reçus				Interêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients						
R3J	Interêts sur autres dépôts reçus	4 603 986	5 032 574	V3R	Autres Interêts	62 700 259	68 253 312				
R3N	Interêts sur autres emprunts et autres sommes dues	56 576 592	38 520 004	V3T	Divers Interêts	62 700 259	68 253 312				
R3Q	Autres Interêts			V3X	Commissions	4 073 267 447	3 591 946 701				
R3T	Commissions	99 533 188	118 967 896								
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	16 224 281 791	13 904 853 011		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE						
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	2 446 338 966	2 159 331 144		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	18 670 620 758	16 064 184 155				
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES			V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES						
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	1 744	50 000	V4C	Produits et profits sur titres de placement	66 883 557	51 740 103				
R4K	Charges sur opérations diverses	244		V4D	Interêts sur crédit accordés au personnel non membre	66 883 554	51 740 103				
R4N	Commissions	1 500	50 000	V4E	Produits sur opérations diverses						
				V4F	Commissions	3	0				
						0	0				
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES			V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	59 649 250	55 825 550				
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés		0				
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	59 649 250	55 825 550				
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement		0				

COMPTÉ DE RESULTAT COMBINE										DIMF 2080	
Faitière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucc-Togo)											
F.03 / NT004											
D : RA0											
N.S. : TOG 9/00											
M.1											
P. : A										(En francs CFA)	
Code Poste	CHARGES	2 022	2 021	Code Poste	PRODUITS	2 022	2 021				
R8G	Achats de marchandises	347 153 659	318 132 082	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0	0			
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0	0			
R8L	Variations de stocks marchandises	-15 305 366	-5 548 972								
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	15 065 643 525	14 802 696 545		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 119 242 203	2 588 818 706				
S02	FRAIS DE PERSONNEL	8 013 180 884	7 255 014 743		PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	35 571 000	51 162 090				
S03	Salaires et traitements	6 085 169 951	5 594 354 498	W4A	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	0			
S04	Charges sociales	1 875 800 917	1 610 504 381	W4B	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçus	0	0	0			
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	52 210 016	50 155 865	W4D		0	0				
S1A	IMPOTS ET TAXES	108 864 870	128 075 959		Plus-values de cession	13 204 075	7 314 885				
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 272 368	1 549 418	W4G	sur immobilisations incorporelles et corporelles	13 204 075	7 314 885				
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	106 925 102	125 965 541	W4H	sur immobilisations financières	0	0	0			
S1D	Impôts directs	0	1 536 120	W4J	Revenus des immeubles hors exploitation	7 258 550	9 074 700				
S1G	Impôts indirects	0	97 107	W4K	Transferts de charges d'exploitation non financière	592 500	18 740 000				
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	408 606	305 962	W4L	Charges refacturées	0	0	0			
S1J	Impôts et taxes divers	106 516 496	124 026 352	W4M	Charges à répartir sur plusieurs exercices	592 500	0	0			
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	667 400	561 000	W4N	Autres transferts de charges	14 515 875	16 032 505				
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	3 429 950 227	3 122 735 554	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION						
S2B	Services extérieurs	1 064 293 722	988 299 138		PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0	0			
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W50	Immobilisations incorporelles	0	0	0			
S2D	Loyers	116 304 949	124 507 627	W51	Immobilisations corporelles	0	0	0			
S2F	Charges locatives et de co-propriété	75 000	20 000	W52		0	0	0			
S2H	Entretien et réparations	313 385 971	257 181 335		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	306 190				
S2J	Primes d'assurance	473 980 310	452 718 964	W53	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0	0			
S2K	Etudes et recherches	11 546 549	14 714 736	X50							
S2M	Frais de formation du personnel	91 353 580	84 998 643		REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	2 078 633	2 431 094				
S2L	Divers	57 647 363	54 157 833	X51	Reprises d'amortissements des immobilisations	741 003	2 431 094	0			
S3A	Autres services extérieurs	1 900 740 948	1 782 505 692	X54	Reprises de provisions sur immobilisations	1 337 630					
S3B	Personnel extérieur à l'institution	46 034 117	0	X56							
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	465 577 857	480 305 221		REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 081 592 571	2 534 919 332				
S3E	Publicité, publications et relations publiques	210 197 352	291 165 066	X6B	Reprises de provisions sur créances en souffrance	1 144 812 456	1 678 821 789				
S3G	Transports de biens	925 500	0	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	151 460 403	262 843 768				
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	331 496 223	960 838 590				
S3L	Déplacements, missions et réceptions	351 483 829	255 270 534	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	661 855 831	455 139 431				
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	538 870 212	476 141 156	X6F	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	23 083 592	21 713 593				
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	284 750 501	272 606 301	X6G	Reprises de provisions pour risques et charges	535 515 081	465 918 725	0			
S3P	Divers	2 901 580	7 017 414	X6H	Reprises de provisions réglementées	0	0	368 465 225			
				X6I	Récupération sur créances amorties	378 171 441					
				X6J							
S4A	Charges diverses d'exploitation	464 915 557	351 930 724	X6J	PRODUITS EXCEPTIONNELS	147 150 924	160 580 802	160 580 802			
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	105 377 609	46 155 481	X80	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	310 084 204	413 964 346	413 964 346			
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0								
S4I	Frais de tenue d'assemblée	202 117 640	188 344 382	X81							

COMPTÉ DE RESULTAT VERSION DEVELOPPEE							DIMF 2080	
Faitière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucac-Togo)							(En francs CFA)	
Date d'arrêté : 31/12/2022								
P : A								
D : RA0								
N.S. : TOG 900								
M-1								
Code Poste	CHARGES	2 022	2 021	Code Poste	PRODUITS	2 022	2 021	
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0	L80	DEFICIT	0	0	
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0					
S4M	sur immobilisations financières	0	0					
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	1 103 600	1 810 600					
S4Q	Produits rétrocédés	1 103 600	1 810 600					
S4R	Autres transferts de produits	0	0					
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	156 316 708	115 620 261					
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	87 721 051	939 689 223					
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	800 871 581	897 865 408					
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	31 422 137	168 487 585					
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	764 564 523	722 940 323					
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	0	6 437 500					
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	4 884 922	0					
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0					
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0					
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 625 054 913	2 459 315 657					
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 235 419 556	1 154 567 392					
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	180 660 948	162 383 544					
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	376 773 844	354 087 377					
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	677 984 763	638 086 470					
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	11 482 016	32 508 140					
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	726 390 340	468 618 930					
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0					
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	583 805 745	592 293 853					
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	67 957 256	211 327 343					
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 054 217 060	132 749 802					
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	810 797 329	173 519 849					
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	163 616 370	114 167 180					
L80	EXCEDENT	1 484 417 508	1 615 387 149					
T84	TOTAL CHARGES	21 390 193 987	19 344 410 562	X84	TOTAL PRODUITS	21 390 193 987	19 344 410 562	

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000	
Fucec-Togo - Ensemble Coopec											
F:01 / NT:003											
D : AA0											
N.S. : TOG 9/00											
M : 1											
Date d'arrêté : 31/12/2022											
P : A										(En francs CFA)	
Code Poste	ACTIF	2022		2021		Code Poste	PASSIF	2022	2021		
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	55 557 680 668	0	55 557 680 668	56 718 316 347	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	8 927 445 106	3 598 426 633		
A10	Valeur en caisse	3 628 520 212	0	3 628 520 212	3 231 333 907	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	7 507 473	3 311 090		
A11	Billets et monnaies	3 628 520 212		3 628 520 212	3 231 333 907	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	87 778 451	69 163 451		
	Monnaie électronique acquise	0		0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0		
						F2C	Dépôts de garantie reçus	87 778 451	69 163 451		
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0		
A12	Comptes ordinaires débiteurs	16 247 506 277		16 247 506 277	10 200 192 992	F3A	Comptes d'emprunts	8 685 969 441	3 458 133 815		
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	34 588 799 919	0	34 588 799 919	42 479 655 582	F3E	Emprunts à moins d'un an	5 441 537 449	1 170 461 889		
A2H	Dépôts à terme constitués	34 588 799 919		34 588 799 919	42 479 655 582	F3F	Emprunts à terme	3 244 431 991	2 287 671 926		
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0		
A2J	Autres dépôts constitués	0	0	0	0	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827		
A3A	Comptes de prêts	766 111 974	0	766 111 974	401 087 429	F60	Dettes rattachées	123 998 914	45 627 450		
A3B	Prêts à moins d'un an	183 268 209		183 268 209	90 000 000						
A3C	Prêts à terme	582 843 765		582 843 765	311 087 429						
A60	Créances rattachées	326 742 286		326 742 286	406 046 437						
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0						
	Prêts immobilisés	0	0	0	0						
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	102 348 990 134	1 330 373 469	101 018 616 665	78 982 585 170	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	125 846 497 356	111 875 556 282		
B2D	Credits court terme	50 540 314 117		50 540 314 117	36 797 993 608	G10	Comptes ordinaires créditeurs	91 223 806 803	82 619 089 491		
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	9 041 118 245	8 593 852 418		
B30	Credits à moyen terme	29 838 595 170		29 838 595 170	25 126 533 478	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0		
B40	Credits à long terme	14 247 432 132		14 247 432 132	11 634 553 613	G30	Autres dépôts de garantie reçus	23 337 734 404	18 842 675 916		
B65	Créances rattachées	4 706 910 119		4 706 910 119	3 411 204 148	G35	Autres dépôts reçus	936 000 000	636 000 000		
B70	Credits en souffrance et immobilisés	3 015 738 596	1 330 373 469	1 685 365 127	2 012 300 322	G60	Emprunts	0	0		
	Credits Immobilisés	690 165 250		690 165 250	1 169 751 113	G70	Autres sommes dues	0	0		
B71	Credits en souffrance de 6 mois au plus	736 493 994	194 078 543	542 415 451	265 338 125	G90	Dettes rattachées	1 307 837 905	1 183 938 456		
B72	Credits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	744 831 215	427 608 839	317 222 376	282 317 127						
B73	Credits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	844 248 137	708 686 088	135 562 049	294 893 956						
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 712 910 663	50 517 084	1 662 393 579	1 673 808 558	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 995 028 050	2 986 750 633		
C10	Titres de placement	183 580 000	6	183 579 994	233 260 000	H10	Versements restant à effectuer	0	0		
C30	Comptes de stocks	92 299 651	0	92 299 651	84 723 133	H40	Créditeurs divers	499 900 858	472 535 138		
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0		
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	2 495 127 192	2 514 215 495		
C33	Stocks de fournitures	92 299 651	0	92 299 651	84 723 133	H6B	Comptes de liaison	9 801 320	12 651 958		

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000	
Fucec-Togo - Ensemble Coopec											
F:02 /INT003											
D : AA0											
0 N.S.: TOG 9/00											
M : 1										(En francs CFA)	
Code Poste	ACTIF	2022		NET	2021		Code Poste	PASSIF	2022	2021	
		BRUT	AMT/PROV		NET	NET					
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0	
C40	Débiteurs divers	655 126 304	50 517 078	604 609 227	398 384 595	2 298 551 801	H6G	Comptes de régularisation - passif	2 251 751 757	2 298 551 801	
C55	Créances rattachées	5 336 475		5 336 475	6 855 923	203 011 736	H6P	Comptes d'attente - passif	233 574 115	203 011 736	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	186 469 368		186 469 368	193 603 116						
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0						
C6A	Comptes d'ordre et divers	590 098 865	0	590 098 865	756 981 792						
C6B	Comptes de liaison	162 480 579		162 480 579	154 481 942						
C6C	Comptes de différence de conversion	0		0	0						
C6G	Comptes de régularisation actif	172 813 069		172 813 069	396 612 311						
C6Q	Comptes transitoires	0		0	0						
C6R	Comptes d'attente - actif	254 805 217		254 805 217	205 887 539						
D01	VALEURS IMMOBILISEES	15 650 830 217	4 811 724 457	10 839 105 760	10 312 934 670		K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR	0	0	
D1A	Immobilisations financières	3 112 410 000	0	3 112 410 000	3 112 410 000		K20	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	
D1E	Titres de participation	3 112 410 000	0	3 112 410 000	3 112 410 000			Titres de participation	0	0	
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0		L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	31 308 826 160	29 226 911 197	
D10	Prêts et titres subordonnés	0	0	0	0		L10	Subventions d'investissement	3 935 290	5 695 595	
D1S	Dépôts et cautionnements	86 573 815	0	86 573 815	89 053 947						
D23	Immobilisations en cours	673 144 380	0	673 144 380	1 407 862 083		L20	Fonds affectés	0	0	
D24	Incorporelles	300 000	0	300 000	518 862 195		L21	Fonds de garantie	0	0	
D25	Corporelles	672 844 380	0	672 844 380	888 999 888		L22	Fonds d'assurance	0	0	
D30	Immobilisations d'exploitation	10 821 084 436	4 619 750 257	6 201 334 178	4 955 568 785		L23	Fonds de bonification	0	0	
D31	Incorporelles	169 452 778	148 202 319	21 250 459	751 899		L24	Fonds de sécurité	0	0	
D36	Corporelles	10 651 631 658	4 471 547 938	6 180 083 719	4 954 816 886		L25	Autres fonds affectés	0	0	
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0		L27	Fonds de crédit	0	0	
D41	Incorporelles	0	0	0	0		L30	Provisions pour Risques et Charges	1 938 664 227	1 646 927 643	
D45	Corporelles	0	0	0	0		L31	Provisions pour charges de retraite	549 293 431	589 923 187	
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	953 420 686	191 974 199	761 446 487	716 942 955		L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	
D46	Incorporelles	0	0	0	0		L33	Autres provisions pour risques et charges	1 389 370 796	1 057 004 455	
D47	Corporelles	953 420 686	191 974 199	761 446 487	716 942 955		L35	Provisions réglementées	0	0	
							L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0	
							L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0	0	0	0		L41	Emprunts et titres émis subordonnés	475 401 261	486 507 409	
D51	Crédit-bail	0	0	0	0		L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	20 290 438	16 985 173	
D52	L.O.A.	0	0	0	0		L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 793 931 032	1 829 307 585	
D53	Location-vente	0	0	0	0		L50	Primes liées au capital	0	0	
							L55	Réserves	14 345 865 643	14 004 991 646	
							L56	Réserve générale	3 152 624 422	2 975 186 659	
							L57	Réserves facultatives	775 077 776	862 667 390	
							L58	Autres réserves	10 418 163 444	10 167 137 597	
D60	Créances rattachées	4 196 900	0	4 196 900	31 096 900		L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0	
							L60	Capital	10 830 741 700	10 125 778 500	
							L61	Capital appelé	10 830 741 700	10 125 778 500	

BILAN COOPEC DE BASE										DMIF 2000
0 Fucec-Togo - Ensemble Coopéc										
F:03 / INT003										
D : AA0										
0 N.S. : TOG 9/00										
M : 1										(En francs CFA)
Code Poste	ACTIF	2022			2021		Code Poste	PASSIF	2022	2021
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L62	Capital non appelé	0	0	0
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	L65	Fonds de dotation	139 412 162	19 412 162	19 412 162
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	47 071 736	47 071 736	-502 342 318
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0					
E02	Actionnaires, associés ou membres; capital non appelé	0	0	0	0					
E03	Actionnaires, associés ou membres; capital appelé non versé	0	0	0	0					
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0	0
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	1 713 512 671	1 593 647 802	1 593 647 802
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	1 713 512 671	1 593 647 802	1 593 647 802
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	0
E90	TOTAL ACTIF	175 270 411 682	6 192 615 010	169 077 796 672	147 687 644 745	L90	TOTAL PASSIF	169 077 796 672	147 687 644 745	147 687 644 745

COMPTES DE RESULTAT COOPEC DE BASE						DIMF 2080	
Fucec-Togo - Ensemble Coopéc						(En francs CFA)	
D : RAO							
N.S. : TOG 9/00							
M:1							
Date d'arrêté : 31/12/2022							
P : A							
Code Poste	CHARGES	2022	2021	Code Poste	PRODUITS	2022	2021
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES			V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES		
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	2 543 000 569	2 203 514 978	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	2 600 292 654	2 801 559 026
R1B	Organe financier	100 270	34 272	V1B	Organe financier	267 479 054	194 344 957
R1C	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale	4 625 388	0
R1D	Tresor Public			V1D	Tresor Public	162 095 730	103 467 260
R1E	CCP			V1E	CCP	0	0
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants	2 443 870	3 251 549
R1H	Etablissements financiers			V1H	Etablissements financiers	98 226 005	87 607 723
R1I	SFD	100 270	34 272	V1I	SFD	0	0
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières	88 061	18 424
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs			V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs		
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	2 296 806 925	2 592 192 185
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	685	0
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	305 867 925	138 874 020	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	34 452 146	13 810 935
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	112 357 200	28 427 168	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	16 949 511	0
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	193 510 726	110 446 851	V2G	Intérêts sur prêts à terme	17 602 635	13 810 935
R2R	Autres intérêts	10 393	23 286	V2Q	Autres intérêts	0	508 000
R2T	Divers intérêts	10 393	23 286	V2S	Divers intérêts	0	508 000
R2Z	Commissions	2 237 021 981	2 064 583 400	V2T	Commissions	1 554 529	702 950
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS			V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS		
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	1 681 885 203	1 549 616 209	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	16 105 140 555	13 212 345 450
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 681 301 203	1 548 968 227	V3G	Autres crédits à court terme	11 975 557 709	9 558 528 294
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	1 227 984 835	1 113 167 156	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	6 021 801 037	4 585 390 651
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	392 135 790	392 248 493	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	4 432 780 099	3 659 855 167
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	1 520 976 573	1 313 282 476
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	4 603 986	5 032 574	V3T	Autres intérêts	0	0
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	56 576 592	38 520 004	V3U	Divers intérêts	62 688 384	68 235 080
R3Q	Autres intérêts			V3X	Commissions	4 066 894 462	3 585 582 075
R3T	Commissions	584 000	647 982				
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE				MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	14 480 547 437	12 260 773 289		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	0	0
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	4 224 885 772	3 753 131 188	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	18 705 433 209	16 013 904 477
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	244		V4C	Produits et profits sur titres de placement	12 803 685	24 595 364
R4K	Charges sur opérations diverses	1 500		V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0
R4N	Commissions	0		V4E	Produits sur opérations diverses	3	0
				V4F	Commissions	0	0
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES			V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 149 250	20 825 550
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5D	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5F	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	20 149 250	20 825 550
					Produits et profits sur titres d'investissement	0	0

COMPTÉ DE RESULTAT COOPEC DE BASE										DIMF 2080
Fucec-Togo - Ensemble Coopec										
F.02 / NT.004										
D : RA0										
N.S. : TOG 9100										
M.1										
(En francs CFA)										
CHARGES										
PRODUITS										
Code Poste										
2021										
2022										
CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL										

COMPTÉ DE RESULTAT COOPEC DE BASE						DIMF 2080	
Fucec-Togo - Ensemble Coopéc						(En francs CFA)	
F:04 / NT:004							
D : RA0							
N.S. : TOG 9/00							
M:1							
Code Poste	CHARGES	2022	2021	Code Poste	PRODUITS	2022	2021
S4A	Charges diverses d'exploitation	435 511 705	309 885 361	X6J	Reprises de provisions réglementées	0	0
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	99 485 144	19 460 750	X6J	Récupération sur créances amorties	378 171 441	368 465 225
S4D	Indemnités de fonction versées	600 000	420 000	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 100 172	70 370 530
S4I	Frais de tenue d'assemblée	182 006 253	172 573 750	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	310 084 204	413 964 346
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0	L80	DEFICIT	0	0
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0				
S4M	sur immobilisations financières	0	0				
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	1 103 600	1 810 600				
S4Q	Produits rétrocedés	1 103 600	1 810 600				
S4R	Autres transferts de produits	0	0				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	156 316 708	115 620 261				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	87 721 051	809 689 223				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	727 726 513	825 332 309				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	14 612 216	168 487 585				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	700 660 504	650 407 224				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	7 568 872	6 437 500				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	4 884 922	0				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 449 181 498	2 288 195 990				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 235 419 555	1 150 789 773				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	180 660 948	162 383 544				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	376 773 844	354 087 377				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	677 984 762	634 318 652				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	11 482 016	26 224 640				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	554 294 545	307 560 382				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	580 028 126	592 293 853				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	67 957 256	211 327 343				
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	839 180 642	53 201 090				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	361 626 157	173 519 849				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	163 616 370	114 167 180				
L80	EXCEDENT	1 713 512 671	1 593 647 802				
T84	TOTAL CHARGES	21 061 384 375	19 071 798 253	X84	TOTAL PRODUITS	21 061 384 375	19 071 798 253

BILAN FAÏTIÈRE											DIMF 2000	
Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)											En francs CFA)	
F-01 / INT003												
D : AA0												
N.S. : TOG 9/00												
P : A											M : 1	
Code Poste	ACTIF	2022		NET	2021		Code Poste	PASSIF		2022	2021	
		BRUT	AMT/PROV		NET	NET		OPERATIONS AVEC LES	INSTITUTIONS			
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	23 042 504 691	0	23 042 504 691	17 903 856 486	F01	OPERATIONS FINANCIERES	OPERATIONS AVEC LES	INSTITUTIONS	21 014 123 438	16 835 269 738	
A10	Valeur en caisse	212 818 084	0	212 818 084	185 483 574	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	Comptes ordinaires créditeurs		10 903 834 763	6 600 271 537	
A11	Billets et monnaies	212 818 084	0	212 818 084	185 483 574	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	Autres comptes de dépôts créditeurs		9 865 000 000	10 027 000 000	
	Monnaie électronique acquise				0	F2B	Dépôts à terme reçus	Dépôts à terme reçus		9 865 000 000	10 027 000 000	
					0	F2C	Dépôts de garantie reçus	Dépôts de garantie reçus		0	0	
					0	F2D	Autres dépôts reçus	Autres dépôts reçus		0	0	
A12	Comptes ordinaires débiteurs	2 275 395 107	0	2 275 395 107	2 643 755 888	F3A	Comptes d'emprunts	Comptes d'emprunts		0	0	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	11 702 648 248	0	11 702 648 248	11 200 169 967	F3E	Emprunts à moins d'un an	Emprunts à moins d'un an		0	0	
A2H	Dépôts à terme constitués	11 661 924 548	0	11 661 924 548	11 152 802 817	F3F	Emprunts à terme	Emprunts à terme		0	0	
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	Autres sommes dues aux institutions financières		0	0	
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	47 367 150	F55	Ressources affectées	Ressources affectées		0	0	
A3A	Comptes de prêts	8 397 274 448	0	8 397 274 448	3 382 663 306	F60	Dettes rattachées	Dettes rattachées		245 288 676	207 998 200	
A3B	Prêts à moins d'un an	5 827 393 438	0	5 827 393 438	650 000 000							
A3C	Prêts à terme	2 569 881 010	0	2 569 881 010	2 732 663 306							
A60	Créances rattachées	454 368 804	0	454 368 804	491 783 750							
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0							
	Prêts immobilisés	0	0	0	0							
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0							
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0							
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0							
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	29 089 854	0	29 089 854	42 486 331	G01	OPERATIONS BENEFICIAIRES OU CLIENTS	OPERATIONS AVEC LES	MEMBRES,	3 059 809	4 616 521	
B2D	Credits court terme	0	0	0	0	G10	Comptes ordinaires créditeurs	Comptes ordinaires créditeurs		3 059 809	4 616 521	
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	Dépôts à terme reçus		0	0	
B30	Credits à moyen terme	0	0	0	0	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	Comptes d'épargne à régime spécial		0	0	
B40	Credits à long terme	28 336 752	0	28 336 752	41 604 750	G30	Autres dépôts de garantie reçus	Autres dépôts de garantie reçus		0	0	
B65	Créances rattachées	753 102	0	753 102	881 582	G35	Autres dépôts reçus	Autres dépôts reçus		0	0	
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	0	0	0	0	G60	Emprunts	Emprunts		0	0	
	Crédits immobilisés	0	0	0	0	G70	Autres sommes dues	Autres sommes dues		0	0	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	G90	Dettes rattachées	Dettes rattachées		0	0	
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0							
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0							
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 867 991 229	0	2 867 991 229	3 085 949 150	H01	OPERATIONS DIVERSES	OPERATIONS SUR TITRES ET	OPERATIONS	744 154 398	813 670 068	
C10	Titres de placement	1 345 078 147	0	1 345 078 147	896 660 057	H10	Versements restant à effectuer	Versements restant à effectuer		0	0	
C30	Comptes de stocks	17 995 191	0	17 995 191	7 653 172	H40	Créditeurs divers	Créditeurs divers		531 234 230	637 799 809	
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	Comptes de valeurs à imputer		0	0	
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0		Comptes d'ordre et divers	Comptes d'ordre et divers		212 920 168	175 870 259	
C33	Stocks de fournitures	17 995 191	0	17 995 191	7 653 172	H6A	Comptes de liaison	Comptes de liaison		0	0	

BILAN FAÏTIÈRE										DIMF 2000	
Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fuecc-Togo)										En francs CFA	
Date d'arrêté : 31/12/2022											
D : AA0											
0 N.S. - TOG 9/00											
M : 1											
Code	Poste	ACTIF	2022		2021		Code	Poste	PASSIF	2022	2021
			BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
C34	Autres stocks et assimilés		0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion		0	0
C40	Débiteurs divers		1 436 986 253	0	1 436 986 253	2 119 652 390	H6G	Comptes de régularisation - passif		212 920 168	175 853 725
C55	Créances rattachées		23 283 288	0	23 283 288	10 358 134	H6P	Comptes d'attente - passif		0	16 534
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat		25 524 849	0	25 524 849	17 852 077					
C59	Valeurs à rejeter		0	0	0	0					
C6A	Comptes d'ordre et divers		19 123 501	0	19 123 501	33 773 320					
C6B	Comptes de liaison		5 411 683	0	5 411 683	5 416 683					
C6C	Comptes de différence de conversion		0	0	0	0					
C6G	Comptes de régularisation actif		13 711 818	0	13 711 818	28 356 637					
C6Q	Comptes transitoires		0	0	0	0					
C6R	Comptes d'attente - actif		0	0	0	0					
D01	VALEURS IMMOBILISEES		3 752 384 002	553 045 375	3 199 338 627	3 310 086 155	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0
D1A	Immobilisations financières		2 771 951 261	0	2 771 951 261	2 479 466 328	K20	Titres de participation		0	0
D1E	Titres de participation		1 996 550 000	0	1 996 550 000	1 996 550 000					
D1L	Titres d'investissement		300 000 000	0	300 000 000	482 916 328	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES		7 377 586 755	6 688 821 795
D10	Prêts et titres subordonnés		475 401 261	0	475 401 261	2 142 215	L10	Subventions d'investissement		0	0
D1S	Dépôts et cautionnements		2 142 215	0	2 142 215	459 735 028	L20	Fonds affectés		5 110 728 495	4 498 655 874
D23	Immobilisations en cours		72 369 660	0	72 369 660	384 267 266	L21	Fonds de garantie		230 053 614	230 053 614
D24	Incorporelles		0	0	0	75 467 762	L22	Fonds d'assurance		0	0
D25	Corporelles		72 369 660	0	72 369 660	199 918 273	L23	Fonds de bonification		0	0
D30	Immobilisations d'exploitation		784 819 483	553 045 375	231 774 108	199 918 273	L24	Fonds de sécurité		4 836 238 580	4 224 165 959
D31	Incorporelles		22 787 947	5 964 659	16 823 288	0	L25	Autres fonds affectés		44 436 301	44 436 301
D36	Corporelles		762 031 536	547 080 716	214 950 820	199 918 273	L27	Fonds de crédit		774 849 027	800 949 980
D40	Immobilisations hors exploitation		0	0	0	0	L30	Provisions pour Risques et Charges		444 017 664	429 784 658
D41	Incorporelles		0	0	0	0	L31	Provisions pour charges de retraite		240 566 427	240 566 427
D45	Corporelles		0	0	0	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements		0	0
D46	Immobilisations acquises par réalisation de garantie		0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges		203 451 237	189 218 231
D47	Corporelles		0	0	0	0	L35	Provisions réglementées		0	0
							L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes		0	0
							L37	Provision spéciale de réévaluation		0	0
							L41	Emprunts et titres émis subordonnés		0	0
							L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés		0	0
D50	Credit bail et opérations assimilées		0	0	0	0	L45	Fonds pour risques financiers généraux		130 000 000	130 000 000
D51	Crédit-bail		0	0	0	0	L50	Primes liées au capital		0	0
D52	L.O.A.		0	0	0	0	L55	Réserves		11 046 403	11 046 403
D53	Location-vente		0	0	0	0	L56	Réserve générale		4 418 554	4 418 554
							L57	Réserves facultatives		2 209 295	2 209 295

BILAN FÂTIÈRE										DMIF 2000	
0 Fatière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fuecc-Togo)											
F:03 / NT003											
D : AA0											
0 N.S. : TOG-9/00											
M : 1											
En francs CFA											
Code Poste	ACTIF	2022		2021		Code Poste	PASSIF	2022		2021	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
D60	Créances rattachées	121 101 383	0	121 101 383	168 824 311	L58	Autres réserves	4 418 554	0	4 418 554	0
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0	0	0
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	L60	Capital	901 000 000	901 000 000	901 000 000	901 000 000
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0	L61	Capital appelé	901 000 000	901 000 000	901 000 000	901 000 000
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0	L62	Capital non appelé	0	0	0	0
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS OU MEMBRES	0	0	0	0	L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982	213 300 982	213 300 982
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	21 739 347	21 739 347	-317 655 449	-317 655 449
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0						
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0	0	0
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	-229 095 163	-229 095 163	21 739 347	21 739 347
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	-229 095 163	-229 095 163	21 739 347	21 739 347
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	0	0
E90	TOTAL ACTIF	29 691 969 776	553 045 375	29 138 924 401	24 342 378 122	L90	TOTAL PASSIF	29 138 924 401	29 138 924 401	24 342 378 122	24 342 378 122

COMPTÉ DE RESULTAT FAITIÈRE										DIMF 2080
Faillière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)										En francs CFA)
F:01 / NT.004										
D : RA0										
N.S. : TOG 9/00										
M:1										
Code Poste	CHARGES	2022	2021	Code Poste	PRODUITS	2022	2021			
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES										PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES
R08	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	714 669 856	958 536 270	V08	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	2 520 323 425	2 686 796 961			
R1A	Organe financier	170 844 705	104 081 321	V1A	Organe financier	197 272	1 181 815			
R1B	Caisse centrale			V1B	Caisse centrale					
R1C	Tresor Public			V1C	Tresor Public					
R1D	CCP			V1D	CCP					
R1E	Banques et correspondants		135 236	V1E	Banques et correspondants					
R1F	Etablissements financiers			V1F	Etablissements financiers	187 629	1 181 815			
R1H	SFD			V1H	SFD					
R1I	Autres institutions financières	170 844 705	103 946 085	V1I	Autres institutions financières					
R1K	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs			V1K	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	9 643				
R1L	Dépôts à terme reçus	543 825 151	854 454 949	V1L	Intérêts sur dépôts à terme constitués	680 373 422	990 761 408			
R1N	Dépôts de garantie reçus	543 825 151	854 454 949	V1Q	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	680 373 422	990 761 408			
R1P	Autres dépôts reçus			V1R	Intérêts sur autres dépôts constitués					
R1Q	Intérêts sur comptes d'emprunts			V1S	Intérêts sur comptes de prêts					
R2A	Intérêts sur emprunts à moins d'un an			V2A	Intérêts sur prêts à moins d'un an	270 618 809	119 241 738			
R2F	Intérêts sur emprunts à terme			V2C	Intérêts sur prêts à terme	105 995 803	11 556 378			
R2G	Autres intérêts			V2G	Autres intérêts	164 623 006	107 685 360			
R2R	Divers intérêts			V2Q	Divers intérêts					
R2T	Commissions			V2S	Commissions					
R2Z				V2T		1 569 133 922	1 575 612 000			
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS										PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS
R3A	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	98 949 188	118 319 914	V3A	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	12 394 782	15 667 090			
R3C	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs			V3B	Autres crédits à court terme	6 009 922	9 284 232			
R3D	Intérêts sur dépôts à terme reçus			V3G	Intérêts sur crédits à moyen terme					
R3F	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3M	Intérêts sur crédits à long terme					
R3G	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3N	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	6 009 922	9 284 232			
R3H	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3R	Autres intérêts	11 875	18 232			
R3J	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues			V3T	Divers intérêts	11 875	18 232			
R3N	Autres intérêts			V3R	Commissions	6 372 985	6 364 626			
R3Q	Commissions	98 949 188	118 319 914	V3T	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE					
R3T	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	242 541 444	1 625 607 866	V3X	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	957 211 300	2 702 464 051			
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	714 669 856	1 076 856 184							
CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES										PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES
R4B	Charges et pertes sur titres de placement		50 000	V4B	Produits et profits sur titres de placement	54 079 872	27 144 739			
R4C	Charges sur opérations diverses			V4C	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre					
R4K	Commissions			V4D	Produits sur opérations diverses					
R4N				V4E	Commissions					
				V4F						
CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES										PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES
R5B	Frais d'acquisition			V5B	Produits sur prêts et titres subordonnés	41 302 612	62 314 947			
R5C	Etalement de la prime			V5C	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	1 802 612	27 314 947			
R5D				V5D	Produits et profits sur titres d'investissement	39 500 000	35 000 000			
				V5F						

COMPTE DE RESULTAT FAITIERE								DIMF 2080
Faillière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								En francs CFA)
F:02 / NT:004								
D : RA0								
N.S. : TOG 9/00								
P : A		M-1						
Code Poste	CHARGES	2022	2021	Code Poste	PRODUITS	2022	2021	
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES			V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES			
R5G	Charges sur opérations de crédit bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Lovers	0	0	
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0	
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0	
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0	
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0	
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Lovers	0	0	
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0	
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0	
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0	
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0	
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Lovers	0	0	
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0	
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0	
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0	
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	0	3 298 006					
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change			
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions			
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0	
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0	
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0	
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0	
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0	
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	8 073 155	8 066 581	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	0	0	
R6W	Charges sur les moyens de paiement	0	0	V6V	Produits sur les moyens de paiement	0	0	
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	8 073 155	8 066 581	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	0	0	
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	0	0	
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	0	0	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0	
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 563 867 048	78 045 099		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	107 022 343	11 414 587		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 670 889 391	89 459 686	
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	242 541 444	1 625 607 866		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 563 867 048	78 045 099		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	PRODUIT FINANCIER NET	1 806 408 492	1 703 652 965		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0	
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	65 464 276	62 740 948		VENTES	0	0	

COMPTES DE RESULTAT FAITIERE										DIMF 2080	
Faillière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fuacec-Togo)										En francs CFA	
F:03 / NT:004											
D : RA0											
N.S. : TOG 9/00											
M.1											
Code	Poste	CHARGES	2022	2021	Code	Poste	PRODUITS	2022	2021		
R8G	R8J	Achats de marchandises	75 806 295	63 671 692	V8B	V8C	MARGE COMMERCIALE	0	0	0	0
R8L		Stocks vendus	0	0			VENTES DE MARCHANDISES	0	0	0	0
		Variations de stocks marchandises	-10 342 019	-930 744							
		CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 682 352 941	1 774 699 313			PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	242 501 690	144 068 899		
S02		FRAIS DE PERSONNEL	1 006 706 321	959 233 070	W4A		PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	75 710 250	75 291 280		
S03		Salaires et traitements	747 152 253	702 869 990	W4B		Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
S04		Charges sociales	253 499 068	250 098 080	W4D		Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0	0	0
S05		Rémunérations versées aux stagiaires	6 055 000	6 265 000							
S1A		IMPOTS ET TAXES	20 956 968	45 963 529	W4G		Plus-values de cession	0	0	0	0
S1B		Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0	0	W4H		sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	0
S1C		Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	20 956 968	45 963 529	W4J		sur immobilisations financières	0	0	0	0
S1D		Impôts directs	0	0	W4K		Revenus des immeubles hors exploitation	1 200 000	1 200 000	0	0
S1G		Impôts indirects	0	0	W4L		Transferts de charges d'exploitation non financière	42 025 150	40 226 400	40 226 400	40 226 400
S1H		Droits d'enregistrement et de timbre	319 475	247 712	W4M		Charges réaffectées	42 025 150	40 226 400	0	0
S1J		Impôts et taxes divers	20 637 493	45 715 817	W4N		Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
S1K		Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	0	0	W4P		Autres transferts de charges	0	0	0	0
					W4Q		AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	32 485 100	33 864 880		
S2A		AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	405 671 169	395 849 948	W50		PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0	0	0
S2B		Services extérieurs	134 096 664	112 876 061	W51		Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
S2C		Redevances de crédit-bail	0	0	W52		Immobilisations corporelles	0	0	0	0
S2D		Loyers	7 200 000	7 200 000							
S2F		Charges locatives et de co-propriété	0	0	W53		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0	0	0
S2H		Entretien et réparations	33 329 324	28 733 442	X50		REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0	0	0
S2J		Primes d'assurance	31 867 416	34 228 060							
S2K		Etudes et recherches	11 521 549	6 822 236	X51		REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0	0	0
S2M		Frais de formation du personnel	38 763 025	22 228 065	X54		Reprises d'amortissements des immobilisations	0	0	0	0
S2L		Divers	11 415 350	13 664 258	X56		Reprises de provisions sur immobilisations	0	0	0	0
S3A		Autres services extérieurs	242 170 653	240 928 524							
S3B		Personnel extérieur à l'institution	0	0	X6B		REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	166 791 440	68 777 619	3 777 619	3 777 619
S3C		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	65 203 965	61 601 462	X6C		Reprises de provisions sur créances en souffrance	3 777 620	3 777 620	0	0
S3E		Publicité, publications et relations publiques	16 446 111	24 585 136	X6D		Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0
S3G		Transports de biens	925 500	119 000	X6E		Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0
S3J		Transports collectifs du personnel	0	0	X6F		Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	3 777 620	3 777 620	0	0
S3L		Déplacements, missions et réceptions	71 377 566	71 990 755							
S3M		Achats non stockés de matières et fournitures	46 939 950	47 741 126	X6G		Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	6 283 500	0	0	0
S3N		Frais postaux et frais de télécommunication	40 350 561	34 825 695	X6H		Reprises de provisions pour risques et charges	156 730 320	65 000 000	0	0
S3P		Divers	927 000	65 350	X6I		Reprises de provisions réglementées	0	0	0	0
S4A		Charges diverses d'exploitation	29 403 852	42 045 363							
S4B		Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	9 892 465	26 694 731	X6J		Récupération sur créances amorties	0	0	0	0
S4D		Indemnités de fonction versées	0	0							
S4I		Frais de tenue d'assemblée	19 511 387	15 350 632	X80		PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 050 752	72 421 666		

COMPTES DE RESULTAT FATTIERE									
Etat : M		N.S. : TOG 9/00		F:04 / NT004		M:1		En francs CFA)	
Date d'arrêté : 31/12/2022		D : RAO							
P : A		N.S. : TOG 9/00							
Code	Poste	CHARGES		2022	2021	Code	Poste	PRODUITS	
S4K		Moins-values de cession sur immobilisations		0	0				
S4L		sur immobilisations corporelles et incorporelles		0	0		X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	0
S4M		sur immobilisations financières		0	0				
S4P		Transferts de produits d'exploitation non financière		0	0		L80	DEFICIT	229 095 163
S4Q		Produits rétrocedés		0	0				0
S4R		Autres transferts de produits		0	0				
S4S		Autres charges diverses d'exploitation non financière		0	0				
T50		DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		0	130 000 000				
T51		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		73 145 068	72 533 099				
T53		Dotation aux amortissements de charges à répartir		16 809 921	0				
T54		Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation		56 335 147	72 533 099				
T55		Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		0	0				
T56		Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		0	0				
T57		Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation		0	0				
T58		Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation		0	0				
T68		DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES		175 873 415	171 119 667				
T6C		Dotations aux provisions sur créances en souffrance		1	3 777 619				
T6D		Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		0	0				
T6E		Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		0	0				
T6F		Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus		1	3 777 619				
T6G		Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif		0	6 283 500				
T6H		Dotations aux provisions pour risques et charges		172 095 795	161 058 548				
T6J		Dotations aux provisions réglementées		0	0				
T6K		Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions		3 777 619	0				
T6L		Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		0	0				
T80		CHARGES EXCEPTIONNELLES		183 067 708	60 963 922				
T81		PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS		449 171 172	0				
T82		IMPOTS SUR LES EXCEDENTS		0	0				
L80		EXCEDENT		0	21 739 347				
T84		TOTAL CHARGES		3 201 748 296	3 008 414 301		X84	TOTAL PRODUITS	3 201 748 296
									3 008 414 301

V- ANNEXES

❖ La déclaration de conformité au Référentiel Comptable Spécifique des SFD

Les états financiers ont été préparés sur la base de l'instruction N°025-02-2009 du 03 février 2009 de la BCEAO relative à l'obligation pour les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de produire des états financiers suivant les principes comptables conformes au Référentiel Comptable Spécifique des SFD (RCSFD) notamment :

- Continuité de l'exploitation ;
- Spécialisation des exercices ;
- Coût historique ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes ;
- Importance relative ou l'importance significative ;
- Non compensation
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

Ces huit (8) principes ont pour but de préparer des états financiers qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre institution.

Les présents états financiers sont donc élaborés conformément au Référentiel Comptable Spécifique des SFD.

❖ Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultats ainsi que les annexes

a. Les amortissements

A la clôture de l'exercice, un inventaire détaillé de l'ensemble des immobilisations est dressé. La dépréciation des immobilisations qu'elle résulte de l'usure, du changement de technique ou de toute autre cause est constatée par des amortissements. Les dotations aux amortissements sont calculées annuellement de manière à amortir le coût des immobilisations au cours de leur vie économique de façon linéaire avec le principe de coût historique et aux taux ci-après :

Type d'immobilisation	Durée de vie économique	Taux d'amortissement
Licences	3 ans	33%
Bâtiments	20 ans	5%
Ouvrages d'infrastructures	10 ans	10%
Installations techniques	10 ans	10%
Aménagements de bureau	5 ans	20%
Matériels de bureau	5 ans	20%
Mobiliers de bureau	10 ans	10%
Agencements et aménagements du matériel	5 ans	20%
Matériels informatiques	3 ans	33%
Matériels de transport	4 ans	25%
Matériels de transport d'occasion	3 ans	33%

b. Les provisions sur les crédits en souffrance et les radiations

Les crédits en souffrance de plus de 3 mois sont provisionnés (après déduction des dépôts de garantie) comme suit :

- 3 à 6 mois de retard : 40% de provision,
- 6 à 12 mois de retard : 80% de provision,
- 12 à 24 mois de retard : 100% de provision,
- Plus de 24 mois : les crédits sont radiés

c. Les stocks

Ils concernent les fournitures de bureau et autres fournitures comptables. Ils sont valorisés en fin d'année au coût du dernier stock entré.

d. Les titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au prix d'acquisition et figurent à l'actif au montant brut.

e. Les titres de placement

Les titres de placement comprennent les actions, les obligations et les bons aisément négociables sur un marché réglementé. Représentatifs de créances souscrites, ils sont réalisables immédiatement, en cas de nécessité.

Les titres de placement sont comptabilisés au prix d'achat et à l'inventaire, ils sont évalués au cours en bourse, ou, pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

❖ Les dérogations aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

Il n'y a pas eu de dérogation aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

❖ Les changements de méthode et de présentation des états financiers ainsi que leur incidence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'exercice de référence

La méthode et la présentation des états financiers n'ont pas changé.

Annexes des états financiers combinés

❖ La liste des entités incluses dans le périmètre de combinaison et les modalités de détermination de ce périmètre

1	FAITIERE	13	COOPEC CFAE	25	COOPEC KOUVE
2	COOPEC ARAGNAN	14	COOPEC ECHOPPE	26	COOPEC LUMIERE
3	COOPEC AGBELOUVE	15	COOPEC EELO	27	COOPEC MATURITE
4	COOPEC AHEPE	16	COOPEC ELAVAGNON	28	COOPEC NATAAN
5	COOPEC AKEPE	17	COOPEC ENTENTE	29	COOPEC NIAMTOUGOU
6	COOPEC ARIZIKI	18	COOPEC ENYO	30	COOPEC NOVISSI
7	COOPEC AVE	19	COOPEC GAIETE-SOKODE	31	COOPEC NYAMENKO
8	COOPEC BETHESDA	20	COOPEC KANDE	32	COOPEC SITSOPE
9	COOPEC BILIMON	21	COOPEC KARA	33	COOPEC SOLIDARITE
10	COOPEC BLITTA	22	COOPEC KATCHERE	34	COOPEC TDE
11	COOPEC CAR-NAOLO	23	COOPEC LANDO	35	COOPEC TRASSTO
12	COOPEC CECEAO	24	COOPEC KLOTO	36	COOPEC TSEVIE

Le périmètre de combinaison englobe les entreprises coopératives d'épargne et de crédit fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Sont alors visées les Coopératives d'épargne et de crédit constituant un ensemble homogène à stratégie et direction communes ayant signé une convention d'affiliation avec le réseau Fucec-Togo et détenant des titres de participation dans la structure faïtière.

❖ **La nature des liens à l'origine de l'établissement des comptes combinés ou consolidés**

Les modalités de combinaison sont l'affiliation et la prise de participation dans la Structure Faïtière.

❖ **La qualité des ayants droit aux capitaux propres et des éventuels bénéficiaires d'intérêts minoritaires**

Les ayants droit aux capitaux propres sont constitués des Coopec affiliées. Il n'existe pas de bénéficiaires d'intérêts minoritaires

❖ **Les régimes de taxation des résultats inhérents aux diverses forme juridiques des SFD inclus dans le périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Les SFD inclus dans le périmètre de combinaison sont soumis à l'impôt sur les activités autres que l'épargne et le crédit.

❖ **Les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Toutes les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison sont effectivement les Coopec affiliées et la Structure Faïtière.

❖ **Les circonstances qui ont conduit à faire entrer une entité dans le périmètre de combinaison ou de consolidation pour la première fois ou à exclure une entité précédemment incluse.**

Toute les Coopec faisant partie du périmètre de combinaison ont rempli les critères d'affiliation et de participation au capital de la Structure Faïtière.

Aucune entité n'a été exclue et aucune nouvelle entité n'a été admise.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES				DIMF 2005
Etat : TOGO		Etablissement : FUCEC - TOGO		
Date d'arrêté : 2022/12/31		F : 01/001		
P : A		M : 1		(en Francs CFA)
N.S. : TOG X/XX		D : BG0		
Code	LIBELLES	Amortissements/ Provisions	Montants nets	
ACTIF				
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients		96 340 043 298	
B2D	Crédits à court terme		50 540 314 117	
B30	Crédits à moyen terme		29 838 595 170	
B40	Crédits à long terme		14 275 768 884	
B70	Crédits en souffrance	1 330 373 469	1 685 365 127	
D50	Crédit-bail et opérations assimilées		0	
D51	Crédit-bail et opérations assimilées		0	
D52	Location avec option d'achat		0	
D53	Location-vente		0	
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		0	
PASSIF				
G02	Dettes à l'égard des membres, bénéficiaires ou clients		123 622 889 260	
G10	Comptes ordinaires créditeurs		91 226 866 612	
G15	Dépôts à terme reçus		9 041 118 245	
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		0	
G30	Autres dépôts de garantie reçus		23 354 904 404	
G60	Emprunts		0	
G70	Autres sommes dues		0	

DIMF 2006 ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES Etat : TOGO Date d'arrêté : 2022/12/31 P : A D : BGO N.S. : TOG X/XX F : 01/001 M : 1 Etablissement : FUCEC - TOGO (en Francs CFA)				
LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets
CREDIT - BAIL				
Crédit bail Mobilier				
Crédit bail Immobilier				
Crédit bail sur actifs incorporels		N/A		
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT				
LOCATION - VENTE				
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT - BAIL ET ASSIMILEES				
TOTAL				

DETAIL DU COMPTE 6221 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION										DIMF 2009	
Etat : TOGO			D : BGO			Etablissement: FUCEC - TOGO					
Date d'arrêté : 2022/12/31			N.S. : TOG X/XX			F : 01/001			(en Francs CFA)		
P : A						M : 1					
LIBELLES	NATIONAUX	Autres Etats de l'UMOA	Hors UMOA	EFFECTIF (en unités)			TOTAL	FACTURATION A L'INSTITUTION			
				Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire					
1. Cadres supérieurs	1					1	1				
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens											
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés											
4. Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis											
TOTAL	1					1	1	46 034 117			
PERMANENTS											
SAISONNIERS	1					1	1				

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE						DIMF 2010
Etablissement : FUCEC - TOGO						
Etat : TOGO		D : BA0				
Date d'arrêté : 2022/12/31		N.S. : TOG X/XX				
P : A						
		A	B	C=A-B	D	E = C - D
		191,192 et 193 291,292 et 293 Crédits et prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Solde restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
CREDITS EN SOUFFRANCE						
Crédits comportant au moins une échéance impayée ≤ à 6 mois		736 493 994	251 297 637	485 196 357	194 078 543	291 117 814
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 6 mois à ≤ 12 mois		744 831 215	210 320 167	534 511 048	427 608 839	106 902 210
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 12 mois à ≤ 24 mois		844 248 137	135 562 049	708 686 088	708 686 088	0
TOTAL		2 325 573 346	597 179 853	1 728 393 493	1 330 373 469	398 020 024

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES				DIMF 2011
Etat : TOGO	Etablissement : FUCEC - TOGO			
Date d'arrêté : 2022/12/31	D : BB0	F : 01/001		
P : A	N.S. : FOG X/XX	M : 1		(en Francs CFA)
LIBELLES			Montant / Effectif	
Encours des engagements par signature à court terme				
Encours des engagements par signature à moyen et long terme				
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit			1 021 183 465	
Nombre total de membres , bénéficiaires ou clients de l'institution			1 285 913	
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que leurs membres			107 955	
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution			630 742	
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution			547 216	
Nombre total de groupements bénéficiaires			9 789	
Nombre total d'usagers bénéficiaires			37 804	
Nombre total de sociétaires bénéficiaires			1 276 124	
Population cible de la caisse (ou son estimation)			1 342 781	
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières			4 903 164 712	
252- Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse			7 865 645 300	
253- Comptes d'épargne à régime spécial			-	
254-255- Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse			8 285 628 900	
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice			378 171 441	
Recouvrement sur prêts attendus au cours de l'exercice			135 418 578	

ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				DIMF 2011-1
Etablissement : FUCEC - TOGO				
Etat : TOGO				
Date d'arrêté : 2022/12/31	D : BB0	F : 01/001		
P : A	N.S. : TOG X/XX	M : 1		(en Francs CFA)
LIBELLES			90-91-92-93-95-96-99	
			Montant	
Encours des engagements par signature donnés à court terme				
Encours des engagements par signature donnés à moyen et long termes			-	
			-	
TOTAL				

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS				DIMF 2012	
Etat : TOGO				Etablissement : FUCEC - TOGO	
Date d'arrêté : 2022/12/31				F : 01/001	
P : A				M : 1	
N.S. : TOG X/XX				(en Francs CFA)	
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION					
Ordre	Nom & Prénoms	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN CFA	
1	AGRO-VISION-INITIATIVE SARL 00000100021	151	100	200 000 000	
2	SOMIE TCHANGAI 00000014522	353	324	200 000 000	
3	WOELID ALADJON 00200049342	155	105	150 000 000	
4	SOJA BIO PLUS 00200049722	155	105	150 000 000	
5	AGRIFECO SARL 00000100983	188	156	150 000 000	
6	AFRIK EXCEL 00200048642	1 479	1 470	130 000 000	
7	CAJOU DU CENTRE SARLU 00000030007	172	35	100 000 000	
8	GOLD NESHER 00000042335	216	124	100 000 000	
9	IRENEE TCHIKPE 00000100975	189	142	100 000 000	
10	AMELE GLORIA KANGNI 00000098226	361	339	100 000 000	
TOTAL				1 380 000 000	

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etablissement : FUCEC - TOGO			
Etat : TOGO			
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : BB0	F : 01/001
P : A		N.S. : TOG X/XX	M : 1 (en Francs CFA)
PRENOMS/NOM/N° D'IDENTIFICATION		ENCOURS DES PRETS (BRUTS)	
DIRIGEANTS			
1	COOPEC AFAGNAN	14 932 050	
2	COOPEC AGBELOUVE	1 926 889	
3	COOPEC AHEPE	4 058 111	
4	COOPEC AKEPE	2 642 440	
5	COOPEC ARIZIKI	3 541 040	
6	COOPEC AVE	15 197 761	
7	COOPEC BETHESDA	1 286 960	
8	COOPEC BILIMON	21 039 759	
9	COOPEC BLITTA	970 127	
10	COOPEC CAR-NAOLO	769 612	
11	COOPEC CECEAO	3 815 227	
12	COOPEC CFAE	949 982	
13	COOPEC ECHOPPE	82 513 699	
14	COOPEC EELO	13 511 268	
15	COOPEC ELAVAGNON	18 043 838	
16	COOPEC ENTENTE	1 991 192	
17	COOPEC ENYO ADETA	5 303 813	
18	COOPEC GAiete-SOKODE	1 118 555	
19	COOPEC KANDE	2 100 000	
20	COOPEC KARA	8 238 543	
21	COOPEC KATCHERE	1 415 622	
22	COOPEC KLOTO	1 883 779	
23	COOPEC KOUVE	5 164 214	
24	COOPEC LANDO	2 602 018	
25	COOPEC LUMIERE	2 394 167	
26	COOPEC MATURITE	16 752 825	
27	COOPEC NATAAN	845 402	
28	COOPEC NIAMTOUGOU	670 545	
29	COOPEC NOVISSI	6 120 953	
30	COOPEC NYAMENeko	25 611 960	
31	COOPEC SITSOPE	9 071 987	
32	COOPEC SOLIDARITE	0	
33	COOPEC TDE	57 908 312	
34	COOPEC TRASSTO	158 400 063	
35	COOPEC TSEVIE	2 756 207	
36	FAITIERE	0	
		TOTAL	495 548 918
PERSONNEL			
1	COOPEC AFAGNAN	0	
2	COOPEC AGBELOUVE	0	
3	COOPEC AHEPE	183 943	
4	COOPEC AKEPE	0	
5	COOPEC ARIZIKI	0	
6	COOPEC AVE	2 331 508	
7	COOPEC BETHESDA	1 155 353	
8	COOPEC BILIMON	194 767	
9	COOPEC BLITTA	0	
10	COOPEC CAR-NAOLO	0	
11	COOPEC CECEAO	799 148	
12	COOPEC CFAE	2 413 376	
13	COOPEC ECHOPPE	1 162 827	
14	COOPEC EELO	189 270	
15	COOPEC ELAVAGNON	0	
16	COOPEC ENTENTE	439 524	
17	COOPEC ENYO ADETA	0	
18	COOPEC GAiete-SOKODE	1 059 868	
19	COOPEC KANDE	0	

20	COOPEC KARA	46 194
21	COOPEC KATCHERE	0
22	COOPEC KLOTO	2 555 738
23	COOPEC KOUVE	0
24	COOPEC LANDO	2 993 241
25	COOPEC LUMIERE	210 833
26	COOPEC MATURITE	0
27	COOPEC NATAAN	30 364
28	COOPEC NIAMTOUGOU	0
29	COOPEC NOVISSI	1 535 341
30	COOPEC NYAMENERO	0
31	COOPEC SITSOPE	0
32	COOPEC SOLIDARITE	780 102 444
33	COOPEC TLE	22 251 559
34	COOPEC TRASTO	174 313 592
35	COOPEC TSEVIE	0
36	PAITHIE	28 336 752
TOTAL		1 022 305 240
AUTRES		
1	COOPEC AGBELOUVE	10 642 796
2	COOPEC ECHOPPE	357 640
3	COOPEC ENYO ADETA	4 895 560
4	COOPEC KARA	10 554 100
5	COOPEC LANDO	6 796 132
6	COOPEC SITSOPE	1 931 621
TOTAL		35 177 850
TOTAL		1 553 032 007

DIMF 2014				
ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				
Etat : TOGO				
Etablissement : FUCEC - TOGO				
Date d'arrêté : 2022/12/31				
D : BF0 F : 01/001				
P : A N.S. : TOG X/XX M : 1				
(en Francs CFA)				
LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	0	22 190 827	0	22 190 827
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	211 698 292	0	211 698 292
dont crédits en souffrance		211 698 292		211 698 292
TOTAL	0	233 889 119	0	233 889 119

Etat : TOGO Date d'arrêté : 2022/12/31 P : A ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES Etablissement : FUCEC - TOGO F : 01/001 M : 1 (en francs CFA) DIMF 2015				
Code	LIBELLES	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montant nets
D1A	Immobilisation financière	4 507 950 000	0	4 507 950 000
D1E	Titres de participation	4 207 950 000	0	4 207 950 000
D1L	Titres d'investissement	300 000 000	0	300 000 000
D1S	Dépôts et cautionnements	88 716 030	0	88 716 030
D23	Immobilisations en cours	745 514 040	0	745 514 040
D24	Incorporelles	300 000	0	300 000
D25	Corporelles	745 214 040	0	745 214 040
D30	Immobilisations d'exploitation	11 605 903 918	5 172 795 632	6 433 108 286
D31	Incorporelles	192 240 725	154 166 978	38 073 747
D32	Droit au bail	0	0	0
D33	Autres éléments du fonds commercial	0	0	0
D34	Frais d'établissement	0	0	0
D35	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0
D36	Corporelles	11 413 663 193	5 018 628 654	6 395 034 539
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0
D41	Incorporelles	0	0	0
D42	Droit au bail	0	0	0
D43	Autres éléments du fonds commercial	0	0	0
D44	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0
D45	Corporelles	0	0	0
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	953 420 686	191 974 199	761 446 487
D46	Incorporelles	0	0	0
D47	Corporelles	953 420 686	191 974 199	761 446 487

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT					DIMF 2016
Etat : TOGO		Etablissement : FUCEC - TOGO			
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : BH0	F : 01/001		
P : A		N.S. : TOG X/XX	M : 1	(en Francs CFA)	
Code	LIBELLES		Proportion de répartition	Répartition effective	
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER				
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	1 484 417 508			
L70	Report à nouveau (+/-)	68 811 083			
770	RESULTAT A AFFECTER	1 484 417 508			
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE		1 758 924 588	1 758 924 588	
772	Réserve générale		229 568 683	229 568 683	
773	Réserves facultatives		134 127 402	134 127 402	
774	Autres réserves		290 612 699	290 612 699	
776	Report à nouveau bénéficiaire		958 987 086	958 987 086	
777	Autres affectations		145 628 719	145 628 719	
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE		-274 507 081	-274 507 081	
776	*Report à nouveau déficitaire		-274 507 081	-274 507 081	
778	*Prélèvements sur les réserves				
779	Autres				

ETAT DE TRAITEMENT DE REEVALUATION							DIMF 2018	
Etat : TOGO		D : BG0		Etablissement : FUCEC - TOGO		F : 01/001		(en Francs CFA)
Date d'arrêté : 2022/12/31		NS : TOG X/XX				M : 1		
P : A								
Biens réévalués	Date de Réévaluation	Nature de Réévaluation		Méthodes de Réévaluation		Valeurs Avant Réévaluation (1)	Valeur Réévaluée (2)	Ecart de Réévaluation (2)-(1)
		Libre	Légale	Indiciaire	Coûts actuels			
				N/A				
TOTAL								

I- DONNEES GENERALES

Tableau n°1.1: Nombre de membres, bénéficiaires ou clients

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1)+(2)	1 205 821	1 285 913	6,64%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	1 104 690	1 177 958	6,63%
- Hommes (a)	593 730	630 742	6,23%
- Femmes (b)	510 960	547 216	7,10%
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	101 131	107 955	6,75%
Nombre de groupements de personnes physiques - bénéficiaires	9 316	9 789	5,08%
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3)=(c)+(d)	71 821	73 780	2,73%
- Hommes (c)	30 079	31 104	3,41%
- Femmes (d)	41 742	42 676	2,24%

Tableau n°1.2: Effectif des dirigeants et personnel employé

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent	224	217	-3,13%
Nombre de membres du Conseil de surveillance (*)	95	96	1,05%
Nombre de membres du Comité de crédit (*)	97	96	-1,03%
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD	-	-	-
Effectif total des employés (3)=(1)+(2)	1 302	1 322	1,54%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) (1)	68	66	-2,94%
- Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)	1 234	1 256	1,78%
Agents permanents (a)	1 108	1 092	-1,44%
Agents contractuels (b)	126	164	30,16%
Personnel expatrié (c)	-	-	-

Tableau n° 1.3: Données sur la gouvernance

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2021	2022	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA	7 255 014 743	8 013 180 884	10,45%
Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	263 630 325	277 229 542	5,16%
Autre personnel	6 991 384 418	7 735 951 342	10,65%
Montant des frais généraux en FCFA	11 445 515 479	11 639 717 031	1,70%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	63,39%	68,84%	5,46%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	0,53%	0,49%	-0,04%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2021	2022	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non salariés en FCFA	-	-	-
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	187 924 382	201 517 640	7,23%
- Perdiem	57 294 550	59 528 850	3,90%
- Transport	1 816 150	1 690 000	-6,95%
- Hébergement	1 504 000	1 283 000	-14,69%
- Téléphone	1 337 500	1 334 500	-0,22%
- Carburant	1 335 757	1 137 387	-14,85%
- Autres	124 636 425	136 543 903	9,55%

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

Tableau n°2: Evolution du nombre de points de service

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre d'institutions de base	35	35	0,00%
Nombre de guichets et d'agences	81	83	2,47%

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

Tableau n°3.1: Evolution du montant des dépôts

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)	110 768 709	124 637 005	12,52%
Montant des dépôts des personnes physiques non membres d'un groupement (1)	96 131 822	108 060 783	12,41%
Montant des dépôts des hommes	52 450 989	59 500 563	13,44%
Montant des dépôts des femmes	43 680 833	48 560 219	11,17%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	14 636 887	16 576 222	13,25%

Tableau n°3.2: Décomposition des dépôts à terme des membres

Dépôts à vue		Dépôts à terme		Autres dépôts	
Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)
91 234 374 085	73,20%	9 041 118 245	7,25%	24 361 512 855	19,55%

Tableau n°3.3: Evolution du nombre de déposants (membres bénéficiaires ou clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre total de déposants (1)+(2)	608 468	633 181	4,06%
Nombre de déposants personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	550 148	571 295	3,84%
Nombre de déposants hommes (a)	293 089	304 094	3,75%
Nombre de déposants femmes (b)	257 059	267 201	3,95%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	58 320	61 886	6,11%
Nombre de comptes inactifs	1 530	1 144	-25,23%
Montants des soldes des comptes inactifs	23 825 592	58 226 570	144,39%
Nombre total de comptes	1 855 878	1 984 199	6,91%

Tableau n°3.4: Evolution du capital social *

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	N/A	N/A	

* Pour les sociétés de capitaux

Tableau n°3.5: Répartition du capital social entre les principaux actionnaires

Noms et prénoms des principaux actionnaires	Montant du capital détenu (Année n)	Part du capital détenu (Année n)	Montant du capital détenu (Année n-1)	Part du capital détenu (Année n-1)
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A

IV- DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1: Evolution du montant annuel des prêts accordés (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1)+(2)	93 407 931	118 233 088	26,58%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	77 535 443	95 221 082	22,81%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	46 412 731	57 865 825	24,68%
Montant des prêt accordés aux femmes (b)	31 122 712	37 355 257	20,03%
Montant des prêt accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	15 872 488	23 012 006	44,98%

Tableau n°4.2: Evolution du nombre des prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1)+(2)	95 779	105 563	10,22%
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	85 428	93 754	9,75%
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	50 732	56 133	10,65%
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	34 696	37 621	8,43%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	10 351	11 809	14,09%
Montant moyen des prêts accordés(somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	975 244	1 120 024	14,85%

Tableau n°4.3: Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nature de l'engagement donné			
Engagements de financement donnés en faveur des institutions financières	-	75 000	-
Engagements de financement donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	-	-	0,00%
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	30 000	60 000	100,00%
Engagements de garantie d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	337 214	445 792	32,20%

Tableau n°4.4: Encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Encours total de crédits (1)+(2)	77 089 858	98 057 084	27,20%
Encours de crédits sur les personnes physiques non membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	66 429 215	81 832 789	23,19%
Encours des crédits sur les hommes (a)	41 083 241	51 395 523	25,10%
Encours des crédits sur les femmes (b)	25 345 974	30 437 267	20,09%
Encours des crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... (2)	10 660 643	16 224 295	52,19%

Tableau n°4.5: Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre de crédits encours (1)+(2)	83 272	91 677	10,09%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non	76 274	83 181	9,06%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	43 129	47 367	9,83%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	33 145	35 814	8,05%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations,	6 998	8 496	21,41%

Tableau n°4.6: Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA 2022		Encours total des crédits en milliers de FCFA 2021		Variation de l'encours des crédits à court terme	Variation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		
53 555 730	44 501 354	40 041 913	37 047 945	33,75%	20,12%

98 057 084

Tableau n°4.7: Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)

Nom et prénoms	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
DUGLI KOKU	570 245	CAS-IMEC
TOTAL	570 245	

Tableau n°4.8: Opérations sur les ressources affectées

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits encours sur ressources affectées	70	70	0,00%
Montant des crédits encours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%

Tableau n°4.9: Gestion du portefeuille

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	3 247 608	3 015 739(*)	-42,98%
Taux brut des créances en souffrance	4,21%	3,08%	-1,13%
Taux de remboursement des crédits accordés	ND	ND	
Taux de recouvrement des créances en souffrance	ND	ND	
Encours des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%
Taux brut des créances en souffrance sur ressources affectées	100%	100%	0,00%
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	803 621	651 763	-18,90%
Taux de perte sur créances	1,03%	0,66%	-0,37%

(*) dont 690 165 250 de crédits immobilisés

5.2 Activités de micro assurance

5.2.1 Informations d'ordre général:

. Nombre de bénéficiaires : **218 393**

. Catégorie de prestations offertes : **Assurance - vie**

Tableau n°5.2.2 : Opérations de micro assurance (en milliers de FCFA) *

Rubriques	2021	2022	Variation (%)
Montant des primes émises	2 621 306	4 005 747	52,81%
Assurance - vie	2 621 306	4 005 747	52,81%
Assurance non vie	NA	NA	-
Montant des arriérés de primes	-	-	-
Montant des sinistres à payer	103 738	342 899	230,54%

* Il s'agit des services assurés par les coopec de base pour le compte de la CIF-VIE TOGO

Tableau n°5.3: Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)	-	-	-	-
Dollar des EU (USD)	-	-	-	-
Franc Suisse (CHF)	-	-	-	-
Livre sterling (GBP)	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

VI- AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1: Tarification des opérations avec la clientèle

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0%	0%	0,00%
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum servi sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%	0,00%
Taux d'intérêt effectif global	ND	ND	-

Tableau n°6.2: Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2021	2022	Variation (%)
Crédits immobiliers	10 826 219	12 700 115	17,31%
Crédits d'équipement	6 159 835	6 959 625	12,98%
Crédits à la consommation	6 860 170	7 728 765	12,66%
Crédits de trésorerie	65 846 102	86 282 257	31,04%
Autres crédits	3 715 605	4 562 326	22,79%
TOTAL	93 407 931	118 233 088	26,58%

Tableau n°6.3: Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)
Comité d'organisation journée de l'artisanat CPM Yoto (Coopec Ahépé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation journée de l'arbre Commune Yoto 1 (Coopec Ahépé)	Espèces	50 000
Comité projet clôture Eglise Catholique St Daniel COMBONI (Coopec Ahépé)	Espèces	20 000
Don au CVD AKEPE (Coopec Ahépé)	Espèces	15 000
Don à FESTAPA (Coopec Ahépé)	Espèces	5 000
Don à l'ONG OFED (Coopec Ahépé)	Espèces	50 000
Comité d'organisation fête traditionnelle KAMAKA (Coopec Ariziki)	Espèces	5 000
Comité d'organisation fête des ignames édition 2022 (Coopec Bilimon)	Espèces	40 000
Comité d'organisation semaine de l'enseignement technique (Coopec Bilimon)	Espèces	10 000
Comité d'organisation gala de football à Djarkpanga (Coopec Bilimon)	Espèces	5 000
Comité pour le soutien aux élèves du Lycée de Notsé Kpota (Coopec Car-Naolo)	Espèces	25 000
ONG BELLE PORTE pour achat fauteuil roulant à un écolier handicapé (Coopec Car-Naolo)	Espèces	80 000
Eglise Catholique de Tado (Coopec Car-Naolo)	Espèces	100 000
Comité d'organisation journée de réflexion (Coopec Car-Naolo)	Espèces	10 000
Orphelinat Blessings de Hahotoé : excursion des enfants orphelins (Coopec Ceceao)	Espèces	10 000
Comité d'organisation du grand tournoi à Vogan (Coopec Car-Naolo)	Espèces	5 000
Association National des Albinos du Togo de l'Est-Mono (Coopec Elavagnon)	Espèces	5 000
Comité d'organisation coupe du fondateur d'ESA-Lycée d'Adéta (Coopec Enyo)	Espèces	5 000
Comité d'organisation centenaire du Lycée Technique de Sokodé (Gaieté-Sokodé)	Espèces	15 000
Comité d'organisation championnat scolaire Direction Régionale Centrale (Gaieté-Sokodé)	Espèces	15 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Adossa Gadao (Gaieté-Sokodé)	Espèces	10 000
ONG CREUSET-Enfants vulnérables (Gaieté-Sokodé)	Espèces	15 000
Comité du Club de football de la Kéran	Espèces	20 000
Comité d'organisation journée du 08 mars à Kara (Coopec Kara)	Espèces	300 000
La famille éplorée du feu chef canton de Morétan (Coopec Katchéré)	Espèces	100 000
Comité d'organisation semaine culturelle au Collège Protestant de Kpalimé (Coopec Kloto)	Espèces	15 000
Communauté Musulmane de Kpalimé (Coopec Kloto)	En nature	22 450
Comité d'organisation construction bâtiment Eglise ARS Kpalimé (Coopec Kloto)	Espèces	20 000
Association HAIT P -soutien aux enfants démunis pour la rentrée scolaire (Coopec Kloto)	Espèces	10 000
Comité d'organisation Championnat scolaire Ministère de la Jeunesse et du Sport de Dapaong (Coopec Lando)	Espèces	10 000
SOS VILLAGE D'ENFANTS, organisation des fêtes de fin d'année 2022 (Coopec Lando)	Espèces	10 000
Le bureau de Foadan Football Club (Coopec Lando)	Espèces	10 000
Comité d'organisation de la journée du 08 mars à Mandouri (Coopec Lando)	Espèces	5 000
Comité d'organisation préfectorale journée du 08 mars dans l'Oti (Coopec Lumière)	Espèces	20 000
Comité d'organisation journée du 08 mars à Gando (Coopec Lumière)	Espèces	10 000
Comité d'organisation CUL -D (Culture pour le développement) Coopec Lumière)	Espèces	20 000
Inspection des Sports et loisirs Tandjoaré (Coopec Nataan)	Espèces	15 000
Club YAKOA FC de Nano (Coopec Nataan)	Espèces	5 000
Lacpa2 de Nano (Coopec Nataan)	Espèces	10 000
La Direction de l'EPC Bombouaka	Espèces	5 000
La Direction de l'Enseignement Technique Atakpamé (Coopec Novissi)	Espèces	20 000
Le Comité Projet collecte de sang Atakpamé (Coopec Novissi)	Espèces	20 000
RESTAURANT GO SLOW (Coopec Novissi)	Espèces	10 000
L'ONG JAT (Coopec Novissi)	Espèces	5 000

Comité d'organisation fête OVAZU à Kougnohou (Coopec Navissi)	Espèces	50 000
Comité d'organisation projet table rase du CEPT-AVE (Coopec Sitsopé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation redynamisation secteur de l'artisanat (Coopec Sitsopé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation tournoi de Ramadan à Kévé (Coopec Sitsopé)	Espèces	5 000
Comité d'organisation de FESTAPA (Coopec Sitsopé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation AVE ZAN Edition 2022 (Coopec Sitsopé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation AYIZAN Edition 2022 (Coopec Tsévié)	Espèces	10 000
Total		1 272 450

Tableau n°6.4: Répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activités	2021	2022	Variation (%)
Agriculture, Syviculture et pêche	6 880 490	10 478 553	52,29%
Industries extractives	149 002	224 196	50,46%
Industries manufacturières	651 673	849 502	30,36%
Bâtiments et travaux publics	1 873 301	1 728 721	-7,72%
Commerce, restaurants, hôtels	66 028 368	78 120 940	18,31%
Electricité, gaz, eau	375 830	1 659 507	341,56%
Transports, entrepôts et communications	3 235 214	3 115 158	-3,71%
Assurance, services aux entreprises	539 162	323 495	-40,00%
Immobiliers	11 561 790	13 221 368	14,35%
Services divers	2 113 102	8 511 649	302,80%
TOTAL	93 407 931	118 233 088	26,58%

(*) La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII- OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

Tableau n°7: Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	47 181 371	41 186 915	-12,71%
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	-
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	0%	0%	0,00%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	22 191	22 191	0,00%
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	306	-	-100,00%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	5 696	3 935	-30,91%

VIII- DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

Tableau n°8: Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires	3	6	100,00%
Montant total du déficit d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	148 736	45 412	-69,47%
Nombre d'institutions affiliées excédentaires	32	29	-9,38%
Montant total de l'excédent d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	1 742 383	1 758 925	0,95%

(*) Tableau à renseigner par les structures faîtières

IX- FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9: Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale	0	68	0,00%
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent	308	344	11,69%
Par le Conseil de Surveillance (*)	210	275	30,95%
Par le Comité de Crédit (*)	1214	1340	10,38%
Par les autres comités (**)	0	0	0,00%

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) A préciser

X- PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10: Indicateurs de performance financières

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	13 904 853	16 224 282	16,68%
Produit financier net en milliers de FCFA	13 987 740	16 334 063	16,77%
Résultat net en milliers de FCFA	1 615 387	1 484 418	-8,11%
Taux de marge nette (1)	11,62%	9,15%	-2,47%

(1) Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt

FAITIERE DES UNITES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU TOGO (FUCEC-TOGO)

Siège Social : Bretelle Bè Klikamé Atikoumé
BP : 3541 Tél. : 22 21 06 32/22 22 25 74
LOME-TOGO

FAITIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport définitif

Audit & Consulting Center – A2C
8 BP 80073 Lomé 8 Tél. : 22-21-95-28
TOGO

Avril 2023

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Aux membres de la Faïtière des Unités Coopérative d'Epargne et Crédit du Togo (FUCEC TOGO)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, comprenant le bilan au 31 décembre 2022 avec des fonds propres et assimilés de F CFA Sept mille trois cent Soixante-dix-sept (7 377) millions, le compte de résultat faisant ressortir une perte nette de F CFA Deux Cent Vingt-neuf (229) millions, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institution à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Faïtière conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA

et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La Direction Générale est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables du Nouveau Référentiel Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction Générale d'évaluer la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction Générale a l'intention de mettre la Faïtière en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la FUCEC – TOGO.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

2.1. Vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et les documents adressés aux membres de la FUCEC TOGO.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Rapport de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres informations adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Irrégularités et inexactitudes

En application des dispositions de l'article 716 de l'acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons pas relevé d'irrégularité, et d'inexactitude au cours de nos travaux.

2.2. Autres informations : vérifications spécifiques prévues par la réglementation des SFD.

Ratios prudentiels

Nous avons procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle et nous vous informons que deux (02) ratios prudentiels de la FUCEC TOGO ne sont pas respectés. Il s'agit de :

- Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables ;
- Limitation des risques pris sur une seule signature.

Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Faitière.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi portant réglementation des SFD, les crédits accordés aux dirigeants et au personnel ont fait l'objet de l'autorisation du Conseil d'Administration.

Les crédits consentis aux personnes visées par les dispositions de la loi précitée s'élèvent à FCFA 28 336 752 au 31 décembre 2022. Il s'agit de l'encours résiduel du crédit au personnel. Ces crédits ont été autorisés conformément à la politique du crédit adoptée par le Conseil d'Administration.

Lomé, le 07 avril 2023



Koffi EKON
Expert-comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
inscrit au Tableau de l'ONECCA-TOGO

ANNEXE 1

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Faïtière ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Faïtière à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les états annexés, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Direction Générale l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes et commentaires sur les comptes annuels, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Annexe 2

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN				DIMF2000	
		Bases de données pour la caisse 00001			
		Reçues :	1		
		Manquantes :	0		
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)			
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : AA0		F : 1 / 2	
P : A		N.S. :		M : 1 (en	
CODE	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	NET (N)	NET (N-1)
A01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS..	23 042 504 691		23 042 504 691	17 903 856 486
A10	Valeurs en caisse	2 12 818 084		2 12 818 084	185 483 574
A11	Billets et monnaies	2 12 818 084		2 12 818 084	185 483 574
A12	Compte ordinaires débiteurs	2 275 395 107		2 275 395 107	2 643 755 888
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	11702 648 248		11702 648 248	11200 169 967
A2H	Dépôts à terme constitués	11661924 548		11661924 548	11 52 802 817
A2I	Dépôts de garantie constitués				
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700		40 723 700	47 367 160
A3A	Comptes de prêts	8 397 274 448		8 397 274 448	3 382 663 306
A3B	Prêts à moins d'un an	5 827 393 438		5 827 393 438	650 000 000
A3C	Prêts à terme	2 569 881010		2 569 881010	2 732 663 306
A60	Créances rattachées	454 368 804		454 368 804	491783 750
A70	Prêts en souffrance et immobilisés				
	Prêts immobilisés				
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus				
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus				
A73	Prêts en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus				
B01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU..	29 089 854		29 089 854	42 486 331
B2D	Crédits à court terme				
B2N	Comptes ordinaires débiteurs				
B30	Crédits à moyen terme				
B40	Crédits à long terme	28 336 752		28 336 752	41604 750
B65	Créances rattachées	753 102		753 102	881582
B70	Crédits en souffrance et immobilisés				
	Crédits immobilisés				
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus				
B72	Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus				
B73	Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus				
C01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	2 867 991229		2 867 991229	3 085 949 160
C10	Titres de placement	1345 078 147		1345 078 147	896 660 057
C30	Comptes de stock	17 995 191		17 995 191	7 653 172
C31	Stocks de biens et de meubles				
C32	Stocks de marchandises				
C33	Stocks de fournitures	17 995 191		17 995 191	7 653 172
C34	Autres stocks et assimilés				
C40	Débiteurs divers	1436 986 253		1436 986 253	2 119 652 390
C55	Créances rattachées	23 283 288		23 283 288	10 358 134
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	25 524 849		25 524 849	17 852 077
C59	Valeurs à rejeter				
C6A	Comptes d'ordre et divers	19 123 501		19 123 501	33 773 320
C6B	Compte de liaison	5 411683		5 411683	5 416 683
C6C	Comptes de différence de conversion				
C6G	Comptes de régularisation-actif	13 711818		13 711818	28 356 637
C6Q	Autres comptes transitoires				
C6R	Comptes d'attente-actif				
D01	VALEURS IMMOBILISÉES	3 752 384 002	(553 045 375)	3 199 338 627	3 310 086 165
D1A	Immobilisations financières	2 771951261		2 771951261	2 479 466 328
D1E	Titres de participation	1996 550 000		1996 550 000	1996 550 000
D1L	Titres d'investissement	300 000 000		300 000 000	
D10	Prêts et titres subordonnés	475 401261		475 401261	482 916 328
D1S	Dépôts et cautionnements	2 142 215		2 142 215	2 142 215
D23	Immobilisations en cours	72 369 660		72 369 660	459 735 028
D24	Incorporelles				384 267 266
D25	Corporelles	72 369 660		72 369 660	75 467 762
D30	Immobilisations d'exploitation	784 819 483	(553 045 375)	231774 108	199 918 273
D31	Incorporelles	22 787 947	(5 964 659)	16 823 288	
D36	Corporelles	762 031536	(547 080 716)	214 950 820	199 918 273
D40	Immobilisations hors exploitation				
D41	Incorporelles				
D45	Corporelles				
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie				
D46	Incorporelles				
D47	Corporelles				
D50	Crédit bail et opérations assimilées				
D51	Crédit bail				
D52	Location avec option d'achat				
D53	Location-vente				
D60	Créances rattachées	121101383		121101383	168 824 311
D70	Créances en souffrance				
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS OU MEMBRES				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé				
E05	EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS				
E90	TOTAL ACTIFS	29 691969 776	(553 045 375)	29 138 924 401	24 342 378 122

BILAN			DIMF2000	
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)		
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : ABO		F : 2 / 2
P : A		N.S. :		M : 1 (en FCFA)
CODE	PASSIF	NET (N)	NET (N - 1)	
F01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	21014 123 438	16 835 269 738	
F1A	Compte ordinaires créditeurs	10 903 834 763	6 600 271 537	
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	9 865 000 000	10 027 000 000	
F2B	Dépôts à terme reçus	9 865 000 000	10 027 000 000	
F2C	Dépôts de garantie reçus			
F2D	Autres dépôts reçus			
F3A	Comptes d'emprunts			
F3E	Emprunts à moins d'un an			
F3F	Emprunts à terme			
F50	Autres sommes dues aux institutions financières			
F55	Ressources affectées			
F60	Dettes rattachées	245 288 676	207 998 200	
G01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	3 059 809	4 616 521	
G10	Comptes ordinaires créditeurs	3 059 809	4 616 521	
G15	Dépôts à terme reçus			
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial			
G30	Dépôts de garantie reçus			
G35	Autres dépôts reçus			
G60	Emprunts			
G70	Autres sommes dues			
G90	Dettes rattachées			
H01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	744 154 398	813 670 068	
H10	Versements restant à effectuer			
H40	Créditeurs divers	531234 230	637 799 809	
H6A	Comptes d'ordre et divers	212 920 168	175 870 259	
H6B	Compte de liaison			
H6C	Comptes de différence de conversion			
H6G	Comptes de régularisation-passif	212 920 168	175 853 725	
H6P	Comptes d'attente-passif		16 534	
K01	VERSEMENT RESTANT À EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
K20	Titres de participation			
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	7 377 586 755	6 688 821 795	
L10	Subventions d'investissement			
L20	Fonds affectés	5 110 728 495	4 498 655 874	
L21	Fonds de garantie	230 053 614	230 053 614	
L22	Fonds d'assurance			
L23	Fonds de bonification			
L24	Fonds de sécurité	4 836 238 580	4 224 165 959	
L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301	
L27	Fonds de crédit	774 849 027	800 949 980	
L30	Provisions pour risques et charges	444 017 664	429 784 658	
L31	Provisions pour charges de retraite	240 566 427	240 566 427	
L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature			
L33	Autres provisions pour risques et charges	203 451 237	189 218 231	
L35	Provisions réglementées			
L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédit à moyen et long termes			
L37	Provision spéciale de réévaluation			
L41	Emprunts et titres émis subordonnés			
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés			
L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000	
L50	Primes liées au capital			
L55	Réserves	11046 403	11046 403	
L56	Réserve générale	4 418 554	4 418 554	
L57	Réserves facultatives	2 209 295	2 209 295	
L58	Autres réserves	4 418 554	4 418 554	
L59	Écart de réévaluation des immobilisations			
L60	Capital	901000 000	901000 000	
L61	Capital appelé	901000 000	901000 000	
L62	Capital non appelé			
L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982	
L70	Report à nouveau (+ou -)	21739 347	(317 655 449)	
L75	Excédent des produits sur les charges			
L80	Résultat de l'exercice (+ou -)	(229 095 163)	21739 347	
L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	(229 095 163)	21739 347	
L82	Excédent ou déficit de l'exercice			
L90	TOTAL PASSIFS	29 138 924 401	24 342 378 122	

COMPTE DE RÉSULTATS			DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)	
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : RA0	F : 1 / 4
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)
CODE	CHARGES	N	N - 1
R08	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	714 669 856	958 536 270
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	170 844 705	104 081 321
R1B	Organe financier		
R1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor Public		
R1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants		135 236
R1H	Établissements financiers		
R1I	SFD	170 844 705	103 946 085
R1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	543 825 151	854 454 949
R1N	Intérêts sur dépôts à terme reçus	543 825 151	854 454 949
R1P	Intérêts sur dépôts de garantie reçus		
R1Q	Intérêts sur autres dépôts reçus		
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts		
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an		
R2G	Intérêts sur emprunts à terme		
R2R	Autres intérêts		
R2T	Divers intérêts		
R2Z	Commissions		
R3A	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	98 949 188	118 319 914
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients		
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeur		
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçu		
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial		
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçu		
R3J	Intérêts sur autres comptes de dépôts reçu		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues		
R3Q	Autres intérêts dus		
R3T	Commissions	98 949 188	118 319 914
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	242 541 444	161 951 154
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	714 669 856	958 536 270
R4B	CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES		50 000
R4C	Charges et pertes sur titres de placement		
R4K	Charges sur opérations diverses		50 000
R4N	Commissions		
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
R5C	Frais d'acquisition		
R5D	Étalement de la prime		
R5E	CHARGES SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail		
R5H	Dotations aux amortissements		
R5J	Dotations aux provisions		
R5K	Moins-values de cession		
R5L	Autres charges		
R5M	Charges sur opération de location avec option d'achat		
R5N	Dotations aux amortissements		
R5P	Dotations aux provisions		
R5Q	Moins-values de cession		
R5R	Autres charges		
R5S	Charges sur opérations de location vente		
R5T	Dotations aux amortissements		
R5U	Dotations aux provisions		
R5V	Moins-values de cession		
R5X	Autres charges		
R5Y	CHARGES SUR EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS		3 298 006
R6A	CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE		
R6B	Pertes sur opération de change		
R6C	Commissions		
R6F	CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières		
R6L	Charges sur engagements de financement reçues des membres, bénéficiaires ou clients		
R6M	Charges sur engagements de garanties reçues des institutions financières		
R6P	Charges sur engagements de garanties reçues des membres, bénéficiaires ou clients		
R6S	Charges sur engagements sur titres		
R6T	Charges sur autres engagements reçus		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	8 073 155	8 066 581
R6W	Charges sur les moyens de paiement		
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	8 073 155	8 066 581
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif		
R7C	Transfert de produits d'exploitation financière		

R7D	Diverses charges d'exploitation financière		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1563 867 048	1541701811
	TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	107 022 343	129 734 501
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	242 541444	161951154
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1563 867 048	1541701811
	PRODUIT FINANCIER NET	1806 408 492	1703 652 965
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	65 464 276	62 740 948
R8G	Achats de marchandises	75 806 295	63 671692
R8J	Stocks vendus		
R8L	Variations de stocks de marchandises	(10 342 019)	(930 744)
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1682 352 941	1774 699 313
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1006 706 321	959 233 070
S03	Salaires et traitements	747 152 253	702 869 990
S04	Charges sociales	253 499 068	250 098 080
S05	Rémunération versée aux stagiaires	6 055 000	6 265 000
S1A	IMPOTS ET TAXES	20 956 968	45 963 529
S1B	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	20 956 968	45 963 529
S1D	Impôts directs		
S1G	Impôts indirects		
S1H	Droits d'enregistrements et de timbre	319 475	247 712
S1J	Impôts et taxes divers	20 637 493	45 715 817
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	405 671169	395 849 948
S2B	Services extérieurs	134 096 664	112 876 061
S2C	Redevances de crédit-bail		
S2D	Loyers	7 200 000	7 200 000
S2F	Charges locatives et de co-propriété		
S2H	Entretien et réparations	33 329 324	28 733 442
S2J	Primes d'assurances	31867 416	34 228 060
S2K	Etudes et recherches	11521549	6 822 236
S2M	Frais de formation du personnel	38 763 025	22 228 065
S2L	Divers	11415 350	13 664 258
S3A	Autres services extérieurs	242 170 653	240 928 524
S3B	Personnel extérieur à l'institution		
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	65 203 965	61601462
S3E	Publicité, publications et relations publiques	16 446 111	24 585 136
S3G	Transports de biens	925 500	119 000
S3J	Transports collectifs du personnel		
S3L	Déplacements, missions et réceptions	71377 566	71990 755
S3M	Achats non stockés de matières et de fournitures	46 939 950	47 741 126
S3N	Frais potaux et frais de télécommunication	40 350 561	34 825 695
S3P	Divers	927 000	65 350
S4A	Charges diverses d'exploitation	29 403 852	42 045 363
S4B	Redevances pour concession, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	9 892 465	26 694 731
S4D	Indemnités de fonction versées		
S4I	Frais de tenue d'assemblée	19 511387	15 350 632
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations		
S4L	Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
S4M	Sur immobilisations financières		
S4P	Transfert de produits d'exploitation non financière		
S4Q	Produits retrocedés		
S4R	Autres transferts de produits		
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financières		
T50	DOTATIONS AUX FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		130 000 000
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	73 145 068	72 533 099
T53	Dotations aux amortissements des charges à répartir	16 809 921	
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	56 335 147	72 533 099
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation d'exploitation		
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation hors exploitation		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	175 873 415	171119 667
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1	3 777 619
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1	3 777 619
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		6 283 500
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	172 095 795	161058 548
T6J	Dotations aux provisions réglementées		
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	3 777 619	
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	183 067 708	60 963 922
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	449 171172	
T82	IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS		
L80	EXCEDENT		21739 347
T84	TOTAL CHARGES	3 201748 296	3 008 414 301

COMPTE DE RÉSULTATS			DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)	
Date d'arrêté : 2022/12/31		D : RB0	F : 3 / 4
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)
CODE	PRODUITS	N	N - 1
V08	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	2 520 323 425	2 686 796 961
V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	197 272	1 181 815
V1B	Organe financier		
V1C	Caisse centrale		
V1D	Trésor Public		
V1E	CCP		
V1F	Banques et correspondants	187 629	1 181 815
V1H	Établissements financiers		
V1I	SFD		
V1K	Autres institutions financières	9 643	
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	680 373 422	990 761 408
V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	680 373 422	990 761 408
V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués		
V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		
V2A	Intérêts sur comptes de prêts	270 618 809	119 241 738
V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	105 995 803	11556 378
V2G	Intérêts sur prêts à terme	164 623 006	107 685 360
V2Q	Autres intérêts		
V2S	Divers intérêts		
V2T	Commissions	1569 133 922	1575 612 000
V3A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	12 394 782	15 667 090
V3B	Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	6 009 922	9 284 232
V3G	Intérêts sur crédit à court terme		
V3M	Intérêts sur crédit à moyen terme		
V3N	Intérêts sur crédit à long terme	6 009 922	9 284 232
V3R	Autres intérêts	11875	18 232
V3T	Divers intérêts	11875	18 232
V3X	Commissions	6 372 985	6 364 626
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	957 211 300	1 120 487 425
V4B	PRODUITS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET SUR OPÉRATIONS DIVERSES	54 079 872	27 144 739
V4C	Produits et profits sur titres de placement	54 079 872	27 144 739
V4E	Produits sur opérations diverses		
V4F	Commissions		
V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	41302 612	62 314 947
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	1802 612	27 314 947
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	39 500 000	35 000 000
V5F	Produits et profits sur titres d'investissement		
V5G	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
V5H	Produits sur opérations de crédit-bail		
V5J	Loyers		
V5K	Reprises de provisions		
V5L	Plus-values de cession		
V5M	Autres produits		
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat		
V5P	Loyers		
V5Q	Reprises de provisions		
V5R	Plus-values de cession		
V5S	Autres produits		
V5T	Produits sur opérations de location-vente		
V5V	Loyers		
V5W	Reprises de provisions		
V5X	Plus-values de cession		
V5Y	Autres produits		
V6A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE		
V6B	Gains sur opérations de change		
V6C	Commissions		
V6F	PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		
V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres		

V6N	Produits sur engagements de garanties donnés aux institutions financières		
V6P	Produits sur engagements de garanties donnés aux membres		
V6Q	Produits sur engagements sur titres		
V6R	Produits sur autres engagements donnés		
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		
V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		
V6V	Produits sur les moyens de paiement		
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers		
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
V7B	Plus values sur cession d'éléments d'actif		
V7C	Transferts de charges d'exploitation financières		
V7D	Divers produits d'exploitation financières		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1670 889 391	1671436 312
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
V8B	Marge commerciale		
V8C	Vente de marchandises		
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	242 501690	144 068 899
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	75 710 250	75 291280
W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires		
W4D	Indemnités de fonction et rémunérations d'administrateurs, gérant reçues		
W4G	Plus-values de cession		
W4H	Sur immobilisations incorporelles et corporelles		
W4J	Sur immobilisations financières		
W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1200 000	1200 000
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	42 025 150	40 226 400
W4M	Charges refacturées	42 025 150	40 226 400
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
W4P	Autres transferts de charges		
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	32 485 100	33 864 880
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52	Immobilisations incorporelles		
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISE DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations		
X56	Reprises de provisions sur immobilisations		
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	166 791440	68 777 619
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	3 777 620	3 777 619
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrances de plus de 12 mois à 24 mois au plus	3 777 620	3 777 619
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	6 283 500	
X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	156 730 320	65 000 000
X6I	Reprises de provisions réglementées		
X6J	Récupération sur créances amorties		
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 050 752	72 421666
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		
L80	DEFICIT	229 095 163	
X84	TOTAL PRODUITS	3 201748 296	3 008 414 301

**NOTES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

FAITIÈRE

NOTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (Montants en millions de francs CFA)

1. PRESENTATION DE LA FAITIÈRE

1.1. Historique et structure juridique

La Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du TOGO (Fucec-Togo) est le réseau de Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) le plus ancien évoluant dans le secteur de la microfinance dans notre pays. Cette expérience a démarré en 1969 avec l'initiation de la première Caisse d'Entraide dans la sous-préfecture d'Akébou (Sud-Ouest du pays) par un volontaire américain du nom de James Winter, en mission au centre rural agricole de Kougnohou auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. Des bénévoles togolais ont pris son relais pour poursuivre l'essaimage des Coopec sur le territoire national. En 1983, la Fucec-Togo fut portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales. Après un travail de fond, ce qu'il est convenu d'appeler désormais la Faïtière des Unités de Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En Juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit, par changement de dénomination est devenue la Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit (Fucec Togo) pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faïtière.

De nouveaux textes ont été adoptés en 2014 pour s'arrimer sur la loi réglementant les SFD.

1.2. Structure organisationnelle

L'organisation de la Faïtière repose en plus de la Direction sur huit directions qui sont :

- Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR),
- Direction de l'Analyse et de la Planification (DAP),
- Direction des Services Informatiques et Technologie (DSIT),
- Direction des Finances et du Patrimoine (DFP),
- Direction des Ressources Humaines (DRH),
- Direction du Crédit et de l'Exploitation (DCE),
- Direction Commerciale et Marketing (DCM),
- Direction Générale Adjointe (DGA).

1.3. Cadre fiscal

La Faïtière est soumise en matière fiscale, aux dispositions des articles 118 et 119 de la loi sur les systèmes financiers décentralisés qui stipulent :

Article 118 : Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont exonérées de tout impôt direct ou indirect, taxe ou droit afférents à leurs opérations de collecte de l'épargne et de distribution du crédit.

Article 119 : Les membres de ces institutions sont également exonérés de tous impôts et taxes sur les parts sociales, les revenus tirés de leur épargne et les paiements d'intérêts sur les crédits qu'ils ont obtenus de l'institution.

1.4. Conventions financières, juridiques et techniques

Hormis la réglementation interne (statuts) de la FUCEC-TOGO, sa vie sociale, financière et fiscale était régie par la loi n°95-014 du 14 juillet 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargnes et de crédits et par son décret d'application n°96-038 du 10 avril 1996. En 2007, les Autorités monétaires de l'UMOA ont pris une nouvelle loi pour réglementer les activités des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Désormais, au Togo, c'est la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 qui régit le réseau FUCEC-TOGO qui comprend trente-cinq Coopec.

En tant que groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et avec un capital variable, l'institution est exemptée des taxes et impôts sur bénéfice. Toutefois, la loi de finances gestion 2010 a modifié le code général des impôts pour soumettre les institutions de microfinance au paiement des impôts et taxes lorsque ces dernières exercent des activités qui sortent du cadre défini par la loi qui régit le secteur de la microfinance.

La FUCEC-TOGO a poursuivi au cours de l'année 2020 des partenariats avec différents acteurs notamment :

- Projet Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA) ;
- Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG) ;
- Projet d'Appui à la Filière Céréalière au Togo ; INADES
- Projet de Développement Rural Intégré de la Plaine de Mô (PDRI-Mô) ;
- Projet de « Renforcement des capacités d'intervention de la Fucec-Togo auprès des PME et dans le secteur agricole » AFD ;
- Projet ADA (Appui pour l'insertion professionnelle des jeunes au Togo -Youth Espoir).

1.4.1. Convention avec le Ministère de développement à la base

- Convention du 4 mai 2009

La FUCEC-TOGO a signé le 4 mai 2009 avec le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé du Développement à la base, une convention de partenariat définissant les conditions de collaboration, de développement, de synergie d'actions et de gestion durable des crédits octroyés aux groupements identifiés par le Ministère en vue d'atteindre les objectifs de soutien aux activités économiques des groupements.

La durée maximale de la convention est de deux ans renouvelables après analyse des résultats de l'évaluation finale et l'approbation du bilan d'exécution.

- Charte portant gestion du fonds de garantie

La FUCEC-TOGO a signé le 22 décembre 2011 avec le Ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le cadre du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG), une charte de gestion de fonds de garantie des crédits à octroyer par elle pour financer les projets d'activités génératrices de revenus identifiés par le Ministère.

1.4.2. Protocole d'accord entre COM.INT.E.S. et la FUCEC-TOGO

La FUCEC-TOGO a signé le 14 septembre 2010, un protocole d'accord avec le Comité International d'Ethique et de Solidarité à Bassar un protocole d'accord dont l'objet est de définir les modalités et les conditions de collaboration entre COM.INT.E.S. et la FUCEC-TOGO en vue de favoriser l'accès au crédit des jeunes ruraux, bénéficiaires du projet « Bonne gouvernance et développement à la base : Appui à l'entrepreneuriat des groupements des jeunes ruraux dans la région de la Kara au Togo » financé à 90% par la Délégation de la Commission de l'Union Européenne au Togo sur une période de deux ans allant du 26 février 2010 au 26 février 2012 pour financer leurs besoins en intrants agricoles et les activités génératrices de revenus.

1.4.3. Conventions avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

La présente convention signée le 14 mars 2012, vise à définir les conditions et modalités d'octroi de crédits et de leur remboursement au titre de la ligne de crédit agricole accordée par la BADEA en faveur de la République du Togo dans le cadre du Projet de Développement de la Production rizicole dans la région de la Kara. Le fonds est géré par la FUCEC-TOGO.

1.4.4. Convention entre le Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures

La présente convention de collaboration N°016/2012/MDAEPIR/CAB/PDRI.Mô relative à la création de la Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit dans le cadre du Projet de Développement Rural Intégré de la Plaine de Mô a été signée le 18 Mai 2012.

1.4.5. Protocoles avec INADES-FORMATION TOGO

- Entre INADES-FORMATION TOGO/VSF-CICDA/UROPC-SAVANES

Signé le 24 juin 2010, le présent protocole a pour but de définir les modalités et les conditions de collaboration entre INADES-Formation Togo, VSF-CICDA et UROPC-Savanes et la FUCEC-TOGO en vue de favoriser l'accès au crédit des agriculteurs, pour financer leurs besoins en intrants agricoles dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo.

Il définit les conditions et les modalités de partenariat entre UROPC-Savanes, INADES-Formation Togo, VSF-CICDA et FUCEC-TOGO.

- Entre INADES-FORMATION TOGO/VSF-CICDA/CPC-TOGO

Signé le 19 mai 2010, le présent protocole a pour but de définir les modalités et les conditions de collaboration entre INADES-Formation Togo, VSF-CICDA et CPC-TOGO et FUCEC-TOGO en vue de favoriser l'accès au crédit des agriculteurs, pour financer leurs besoins en intrants agricoles et en crédit warrantage dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo.

Il définit les conditions et les modalités de partenariat entre CPC-TOGO, INADES-Formation Togo, VSF-CICDA et FUCEC-TOGO.

1.4.6. Convention globale de cofinancement entre ADA et la FUCEC-TOGO

Au terme de cette convention, un budget global de 234 470 Euro a été approuvé pour deux ans pour 2015 et 2016. Le projet vise à mettre en œuvre un programme Rotary Espoir-ADA pour l'insertion professionnelle des jeunes en Afrique.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Faïtière sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des SFD auquel tous les SFD de l'UEMOA sont soumis.

2.1 Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux relatifs aux SFD de l'UEMOA et sont les suivants :

- la continuité de l'exploitation,
- l'indépendance des exercices,
- le cout historique ou nominalisme,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- la non compensation des créances et des dettes,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture,
- l'importance de la réalité économique sur l'apparence juridique.

2.2 Méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation comptables les plus significatives appliquées par la Faïtière sont les suivantes :

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences du logiciel de gestion paye, engagé par la Faïtière et amortis selon la méthode linéaire sur la base de trois (03) ans, soit un taux de 33,33%.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux pratiqués sont les suivants :

Rubriques	Durée de vie
Bâtiments	20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériels de sauvetage et de lutte contre l'incendie	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de bureau	3 ans
Matériels informatique	3 ans
Autres matériels et outillage	4 ans
Véhicule de transport	5 ans
Motos	4 ans

2.2.3 Opérations avec les membres

Composantes des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les crédits à court terme, et d'autre part, les crédits à moyen et long terme. Ces crédits sont les résidus des crédits accordés au personnel du réseau dont la grande partie a été transférée à la banque.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain sont des créances en souffrance et sont catégorisées en :

- Créances en souffrance de 3 mois à 6 mois au plus,
- Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus,
- Créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation des créances douteuses, suite à un examen individuel des dossiers, et conformément aux principes édictés par les règles de prudence ainsi que par les procédures du réseau.

Classification des crédits

Conformément aux dispositions du plan comptable des SFD, la ventilation des crédits est fondée sur la classification suivante, en fonction de leur durée initiale :

- Crédit à court terme : dans la limite de douze (12) mois,
- Crédit à moyen terme : au-delà de douze (12) mois et dans la limite de trente-six (36) mois,
- Crédit à long terme : au-delà de trente –six (36) mois.

Intérêt et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés au prorata temporis au compte de résultat. La Faitière ne décompte pas d'intérêt sur les prêts et crédits classés en douteux et ayant fait l'objet de provisions pour dépréciation des créances douteuses.

Les dettes et créances rattachées sont comptabilisées dans les sous comptes de dettes et créances principales.

Dépôts de la clientèle

Les comptes ordinaires créditeurs sont rémunérés. Les comptes de dépôts à terme (DAT) sont rémunérés à des taux variant entre 3% et 6,00% en fonction des montants déposés et de la durée des dépôts.

3. REGLEMENTATION DES SFD

Les comptes sont présentés conformément :

- Aux dispositions de la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Togo ;
- Instruction n°025-02-2009 instituant un référentiel comptable spécifique des systèmes décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 026-02-2009 relative aux conditions de mise en œuvre du plan de comptes prévu par le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 030-02-2009 fixant les modalités d'établissement et de conservation des états financiers des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n°007-06-2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes décentralisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n° 010-08-2010 relative aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n°016-12-2010 relative au financement des immobilisations et des participations par les systèmes décentralisés ;
- Instruction n°017-12-2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des systèmes financiers décentralisés ;
- Instruction n°018-12-2010 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés de produire un rapport annuel ;

- Instruction n°019-12-2010 relative à la mise en place d'un fonds de sécurité ou de solidarité au sein des réseaux d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- Instruction n°020-12-2010 relative aux indicateurs périodiques à transmettre par les systèmes financiers décentralisés au Ministre chargé des Finances, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

4. TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022 est de (960) millions passant de (1 069) millions en fin 2021 à (2 029) millions à fin 2022. Le solde de la rubrique a évolué comme suit :

Rubrique	Soldes au		Ecart
	31.12.2021	31.12.2022	
Caisses	185	213	28
Créances sur les institutions financières	17 719	22 830	5 111
Dettes envers les institutions financières	(16 835)	(21 014)	(4 179)
	1 069	2 029	960

4.1 Caisses

Le solde de cette rubrique qui s'établit au 31 décembre 2022 à FCFA deux cent treize (213) millions correspond au solde inventorié des caisses de la structure Fatière au 31/12/2022.

4.2 Créances nettes sur les institutions financières

Le solde de cette rubrique est passé de FCFA huit cent quatre-vingt-quatre (884) millions au 31 décembre 2021 à FCFA à mille huit cent seize (1 816) millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de FCFA neuf cent trente-deux (932) millions.

Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Soldes au		Ecart
	31.12.2021	31.12.2022	
Créances sur les institutions financières	17 719	22 830	5 111
Dettes envers les institutions financières	(16 835)	(21 014)	(4 179)
	884	1 816	932

4.3 Comptes ordinaires débiteurs

4.3.1 Comptes ordinaires débiteurs

Ils représentent les dépôts ordinaires en banques. Ils sont passés de FCFA deux mille six cent quarante-trois (2 643) millions en 2021 pour FCFA deux mille deux cent soixante-quinze (2 275) millions au 31/12/2022 soit une baisse de FCFA trois cent soixante-huit (368) millions sur les deux exercices.

4.3.2 Autres comptes de dépôts débiteurs

Ils représentent les dépôts à terme constitués auprès des banques de la place. Ils sont passés de FCFA onze mille deux cents (11 200) millions en 2021 pour FCFA onze mille sept cent deux (11 702) millions au 31/12/2022 soit une variation à la hausse de FCFA cinq cent deux (502) millions.

5. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (CREANCES)

Les crédits sont des financements accordés au personnel et sous-tendus par un contrat comportant des dispositions relatives notamment à la durée de remboursement, au taux d'intérêt, aux garanties. L'encours des crédits à la clientèle au 31 décembre 2021 s'établit à FCFA quarante-trois (43) millions contre FCFA vingt-neuf (29) millions au 31 décembre 2022 soit une diminution de quatorze (14) millions. Cette rubrique s'analyse de la façon suivante :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Crédits à court terme	0	0	0
Crédits à moyen terme	0	0	0
Crédits à long terme	42	28	(14)
Créances rattachées	1	1	0
Crédits en souffrance et immobilisés	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	43	29	(14)

5.1 Crédits en souffrance et immobilisés

Les crédits en souffrance et immobilisés se présentent ainsi :

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Crédits immobilisés	0	0	0
Crédits en souffrance de 6 mois au plus		0	0
Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus			
Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0
Montant brut	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Provisions pour créances impayées et douteuses	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Total net	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

6. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (DETTES)

Ces dettes représentent les dépôts reliquats des agents ayant bénéficié de crédits. Ces dépôts sont de cinq (5) millions au 31/12/2021 contre trois (3) millions au 31/12/2022, soit une diminution de deux (02) millions.

7. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (CREANCES)

Cette rubrique se présente comme suit :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Titres et placement	896	1 345	449
Compte de stock	8	18	10
Débiteurs divers	2 120	1 437	(683)
Comptes d'ordre divers	34	19	(15)
Créances rattachées	10	23	13
Valeur à l'encaissement	<u>18</u>	<u>26</u>	<u>8</u>
	3 086	2 868	(218)

8. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (DETTES)

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Créditeurs divers	638	531	(107)
Comptes d'ordre et divers	<u>176</u>	<u>213</u>	<u>37</u>
	814	744	(70)

9. VALEURS IMMOBILISEES

Elles se ventilent comme suit :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Immobilisations financières	2 479	2 772	293
Dépôts et Cautionnement	2	2	0
Immobilisations en cours	460	72	(388)
Immobilisations d'exploitation	200	232	32
Créances rattachée	169	121	(48)
	<u>3 310</u>	<u>3 199</u>	<u>(111)</u>

10. PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES

Rubriques	31.12.2021	31.12.2022	Variations
Subvention d'investissement	0	0	0
Fonds affectés	4 499	5 111	612
Fonds de crédits	801	775	(26)
Provisions pour risques et charges	430	444	14
Emprunt et titres subordonnés	0	0	0
Réserves	11	11	0
Autres réserves	0	0	0
Capital	901	901	0
Fonds de dotation	213	213	0
Report à nouveau	(318)	22	340
Provision pour risques généraux	130	130	0
Résultat de l'exercice	<u>22</u>	<u>(229)</u>	<u>(251)</u>
	6 689	7 378	689

11. PRODUITS FINANCIERS NET

Le produit financier net a évolué comme suit :

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2021	31.12.2022	
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs (a)	1	0	(1)
Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs et sur les comptes prêts (b)	1 110	951	(159)
Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients (c)	9	6	(3)
Autres intérêts (d)	0	0	0
Total produits d'intérêts (e) = a + b + c + d	<u>1 120</u>	<u>957</u>	<u>(163)</u>
Intérêts sur comptes d'emprunts (f)	0	0	0
Intérêts sur les opérations avec les institutions financières g	959	715	(244)
Total des charges d'intérêts (h) = f + g	<u>959</u>	<u>715</u>	<u>(244)</u>
Marge d'intérêt bénéficiaire (i) = e - h	<u>161</u>	<u>242</u>	<u>81</u>
Autres produits financiers (j)	1 671	1 671	(0)
Autres charges financières (k)	130	107	(23)
Autres produits financiers nets (l) = j - k	<u>1 541</u>	<u>1 564</u>	<u>23</u>
Produit financier net (m) = i + l	<u>1 703</u>	<u>1 806</u>	<u>104</u>

12. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à FCFA mille sept cent soixante-quinze (1 775) millions au 31 décembre 2021 et sont passés à FCFA mille six quatre-vingt-deux (1 682) millions au 31 décembre 2022 et se détaillent en millions de francs comme suit :

Rubriques	Solde au 31.12.2021	31.12.2022	Variations
Frais de personnel	959	1 006	47
Impôts et Taxes	46	21	(25)
Autres charges externes et charges diverses	396	406	10
Dotations aux amortissements et provisions	73	73	0
Dotation aux provisions pour risques généraux	130	0	(130)
Dotations aux provisions et pertes sur Créances irrécouvrables	<u>171</u>	<u>176</u>	<u>5</u>
	1 775	1 682	(93)

12.1 Frais de personnel

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Rubriques	Soldes au 31.12.2021	31.12.2022	Variations
Salaires et traitement	703	747	44
Charges sociales	250	253	3
Rémunérations versées aux stagiaires	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>0</u>
	959	1 006	47

1.2.2 Autres charges externes et charges diverses

Cette rubrique comprend :

Rubriques	Solde au 31.12.2021	31.12.2022	Variations
Services extérieurs	113	134	21
Autres services extérieurs	241	242	1
Charges diverses d'exploitation	<u>42</u>	<u>30</u>	<u>(12)</u>
	396	406	10

1.2.3 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Elles se présentent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variations</u>
Dotations aux amortissements des immob. corp	73	73	0
	<u>73</u>	<u>73</u>	<u>0</u>

1.2.4 Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables

Elles se détaillent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au 31.12.2021</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variations</u>
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	4	0	(4)
Dotations aux prov pour dép des autres élt's Actif	6	0	(6)
Dotations aux provisions pour risques et charges	161	172	11
Pertes sur créances irréc. Couv par des prov.	0	0	0
Pertes sur créances irr. non couv par des prov	<u>0</u>	<u>4</u>	<u>4</u>
	171	176	5

1.3 PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION

Ils comprennent :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au 31.12.2021</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variations</u>
Revenus sur immeubles hors expl.	1	1	0
Transferts de charges	40	42	2
Produits divers d'exploitation	34	33	(1)
	<u>-----</u>	<u>-----</u>	<u>-----</u>
	75	76	1

1.4 CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles se présentent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au : 31.12.2021</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variations</u>
Charges exceptionnelles	61	183	(122)

1.5 REPRISES SUR PROV. ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES

Elles se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au :		
	31.12.2021	31.12.2022	Variations
Reprises de prov. Sur créances en souffrances	4	4	0
Reprises de prov sur dep d'elts d'actifs	0	6	6
Reprises de prov. pour risques et charges	65	157	92
Récupération sur créances amorties	0	0	0
	<u>69</u>	<u>167</u>	<u>98</u>

1.6 PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2021	31.12.2022	Variations
Produits exceptionnels	<u>72</u>	<u>102</u>	<u>30</u>

1.7 PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Elles se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2021	31.12.2022	Variations
Pertes sur exercices antérieurs	<u>0</u>	<u>449</u>	<u>449</u>

1.8 PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2021	31.12.2022	Variations
Profits sur exercices antérieurs	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>



FUCEC - TOGO

INSTITUTION FAITIERE

Siège social : Bretelle Bè-Klikamé Attikoumé 01 BP: 3541 Lomé

Tel.: +228 22 22 25 74 / 22 23 09 70 Fax : 22 20 92 72

E-mail : reseau@fucec-togo.com - Site web : www.fucec-togo.com

Société Coopérative d'Epargne et de Crédit régie par la loi N° 2011-009 du 12 mai 2011

Agréée suivant arrêté ministériel n° 345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008

Enregistrée sous le N° T/1/GFLM/97/0001A - Membre de la CIF